BURKINA FASO GUINEE MALI SENEGAL

La transformation des exploitations familiales : *pour une approche paysanne*

Les grands thèmes du colloque international de Bruxelles du 25 mars 2014

ROPPA SOS FAIM

Le colloque de Bruxelles

Après les Indépendances des pays d'Afrique de l'Ouest, et pendant une trentaine d'années, la vulgarisation agricole a été confiée au service public. Dès les années 1980, les ajustements structurels ont porté un coup sévère et parfois mortel à cette approche publique de la vulgarisation agricole, d'autant que ses résultats furent rarement probants. Pendant une quinzaine d'années des acteurs de caractère privé, associatif ou professionnel ont pu apporter des appuis plus ou moins ponctuels, qualifiés et durables aux pasteurs et aux agriculteurs dans le cadre de projets en général limités dans le temps et dans l'espace. Cette relève attendue du secteur public par des services privés ne s'est pas révélée non plus très convaincante.
C'est dans ce contexte que des organisations paysannes ont pris leurs responsabilités au sein de leurs organisations de base et de leurs fédérations nationales, et se sont engagées pleinement auprès des familles paysannes et de leurs exploitations pour leur apporter un accompagnement de proximité. De leurs échanges par-delà les frontières est apparue ***une convergence de principes et d'actions****.*

Profitant de la maturité de leurs expériences, déjà de portée nationale, et de la décision de l'ONU de dédier 2014 à l'agriculture familiale, quatre de ces fédérations paysannes d'Afrique de l'Ouest – engagées au sein de leurs plateformes nationales (FONGS/CNCR du Sénégal, FPFD/CNOP de la Guinée, FNGN/CPF du Burkina Faso et AOPP/CNOP du Mali) et du ROPPA – ont décidé d'affirmer ensemble que de véritables systèmes d'origine paysanne et de dimension nationale consacrés à l'accompagnement et à l'appui aux exploitations familiales agricoles pouvaient maintenant faire valoir leurs avantages et revendiquer une place reconnue.
Avec l'appui de SOS FAIM Belgique, elles ont organisé le 25 mars 2014 au centre de conférences "the auditorium" de Bruxelles un colloque international pour partager leur expérience et en débattre avec plus de 150 représentants de l'aide publique multilatérale et bilatérale, des ONG, de la recherche et de la société civile.

L'approche paysanne de l'accompagnement qui s'est progressivement mise au point repose sur la prise de conscience qu'il n'y a pas de véritables alternatives aux agricultures familiales et qu'un ***nouveau partage des responsabilités*** *est nécessaire si l'on veut que ces agricultures familiales puissent répondre au mieux à trois défis majeurs que chaque société demande à son agriculture de relever : alimenter convenablement les consommateurs nationaux, gérer durablement la plus grande part des ressources naturelles et rémunérer décemment la grande majorité du travail national.*

Cette approche paysanne de l'accompagnement a maintenant fait ses preuves dans plusieurs pays : chacune des quatre organisations porteuses de cette initiative a fait part dans le ***cadre des deux premiers panels*** *de ce colloque de performances économiques, sociales et environnementales remarquables obtenues sur plusieurs années. Elles autorisent à penser que l'approche paysanne permettra de redonner toute son importance à cette fonction d'accompagnement qui est au cœur du développement agricole et rural en appui à ces acteurs premiers et principaux de développement que sont les agriculteurs et les pasteurs.*

Mais pour exprimer véritablement son potentiel accélérateur du développement durable à l'échelle ouest-africaine, certaines conditions doivent être réunies.
Il faut faire accepter une division du travail et des tâches et promouvoir une coopération entre les partenaires du « Système agricole national de savoir et d'innovation » pour que ce système soit cohérent et évite les gaspillages de ressources humaines et financières rares.
Il faut équilibrer les soutiens financiers nationaux et internationaux entre les partenaires publics et privés du système national pour que l'efficacité du système national soit optimale.
Il faut enfin accroitre globalement ces soutiens aux organisations paysannes, qui sont souvent réduits à cause d'une image traditionnelle peu valorisée et d'une mauvaise compréhension de la valeur ajoutée de cette fonction d'accompagnement par les OP.
C'étaient là quelques uns des thèmes de débat des deux ***derniers panels*** *de ce colloque.*

(extrait du document introductif du colloque : "*Expériences paysannes d'accompagnement de la transformation des exploitations familiales*", février 2014, 20 pages)

Déroulement :

9h/9h45	***Ouverture du colloque*** • **Freddy Destrait**, secrétaire général de SOS Faim • **Jean Pascal Labille**, Ministre belge de la coopération au développement • **Ibrahima Coulibaly**, ambassadeur des Nations Unies pour l'Afrique dans le cadre de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale • **Samba Gueye**, représentant du ROPPA (Réseau des organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest)
9h45/11h	**QUATRE FEDERATIONS AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES : ENJEUX ET RESULTATS** Modérateur : **Henri Rouillé d'Orfeuil** Intervenants : • **Mamadou Cissokho**, Président d'honneur du ROPPA : le dynamisme des exploitations familiales • **Quatre fédérations** engagées dans l'accompagnement des exploitations familiales présentent leurs résultats - Fédération des Organisations non gouvernementales du Sénégal (FONGS/Action paysanne – Nadjirou Sall) - Fédération des Producteurs du Fouta Djalon (FPFD, Guinée – Moussa Para Diallo) - Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN, Burkina Faso – Hermann Togo) - Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP/SEXAGON, Mali – Faliry Boly) **Débat avec la salle**
11h/11h30	*pause*
11h30/13h	**LES ENSEIGNEMENTS DES FEDERATIONS PAYSANNES : LES FACTEURS CLES DE REUSSITE ET LES INITIATIVES POUR SURMONTER LES CONTRAINTES** Modérateur : **Henri Rouillé d'Orfeuil** Intervenants : • **Quatre fédérations** engagées dans l'accompagnement des exploitations familiales présentent leurs modes d'action (*mêmes panélistes*) **Débat avec la salle**
13h/14h	*déjeuner sur place*
14h/15h	**IMPORTANCE DE LA PLACE ET VALEUR AJOUTEE DES ORGANISATIONS PAYSANNES DANS LES SYSTEMES NATIONAUX D'APPUI A L'AGRICULTURE FAMILIALE** Modérateurs : **Kalilou Sylla**, directeur exécutif du ROPPA et **Denis Pesche**, sociologue au CIRAD Intervenants : • **Madame Astou Diao - Camara** de l'ISRA (Institut sénégalais de recherche agricole) • **Abdourahmane Faye** du Ministère de l'agriculture (Sénégal) • **Aly Condé**, Directeur Général de l'Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole de Guinée (*empêché*) **Débat avec la salle**.
15h/15h30	*Pause*
15h30/17h	**AGIR ENSEMBLE A L'INTERNATIONAL POUR LA TRANSFORMATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES** Modérateurs : **Nadjirou Sall**, Secrétaire général de la FONGS et **Freddy Destrait**, SOS FAIM Intervenants : • **Moussa Para Diallo**, Président FPFD • **Dr. Seyni Hamadou**, Directeur de l'Agriculture, UEMOA **(***empêché)* • **Bernard Rey** - Chef adjoint de l'Unité sécurité alimentaire, développement rural à la Commission européenne • **Jean Luc François** - Chef de division agriculture et développement rural à l'AFD (agence française de développement) **Débat avec la salle**.
17h/17h30	***Clôture du Colloque*** Présentation de la déclaration finale des organisations paysannes Conclusions par le Président du conseil d'administration de SOS FAIM
17h30/20h30	***Cocktail de clôture offert à l'occasion du 50ème anniversaire de SOS FAIM***

Ouverture :

l'importance de l'agriculture familiale

Freddy Destrait, *Secrétaire Général de SOS FAIM* **:**
Rappelle que l'agriculture familiale, à travers le riche tissu d'entreprises privées que sont les exploitations familiales, est le premier employeur dans le monde, et en Afrique le premier investisseur dans le développement rural et l'agriculture. C'est un secteur en mutation qui doit relever aujourd'hui de nombreux défis : celui de l'alimentation (1,3 milliards d'habitants à nourrir en Afrique en 2050), celui de la souveraineté alimentaire (*"ne pas confier son ventre à d'autres"*), celui de l'emploi et de l'augmentation des revenus (les exploitations familiales sont des acteurs économiques), celui du changement climatique et de la protection des ressources naturelles, celui de l'accès à la terre et de la lutte contre l'accaparement foncier. L'initiative que constitue ce colloque part de la conviction que les exploitations familiales ne sont pas un "problème", mais "une des solutions possibles".

l'évolution des politiques

Madame la représentante de Jean Pascal Labille, *Ministre belge de la coopération au développement* :
Campe les grands traits de la politique de la coopération belge dans un contexte fortement évolutif marqué par la crise économique et financière et où, selon la formule de J. Feyder, "*la faim continue de tuer*" : une politique volontariste mettant l'accent sur la qualité pour compenser la baisse quantitative de l'aide, une recherche de cohérence, une orientation visant la constitution d'une classe moyenne participant au renforcement de la société civile et de l'Etat de droit, un soutien à l'agriculture rurale, un accent particulier en direction des femmes et des jeunes. Les OP sont considérées dans cette politique comme des "partenaires" et non des "bénéficiaires". Le "Fonds belge pour la sécurité alimentaire" est un instrument transversal de cette politique.

l'année internationale de l'agriculture familiale : une opportunité pour construire de nouvelles synergies

Ibrahim Coulibaly, *ambassadeur des Nations Unies pour l'Afrique dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale* :
Situe les enjeux pour l'Afrique de l'année internationale de l'agriculture familiale (en Afrique de l'Ouest, 95% des exploitations agricoles sont des exploitations familiales; au Sénégal, elles contribuent à 60% au panier de la ménagère et maintiennent les emplois de 3,6 millions d'actifs dans un pays qui compte au total 300.000 emplois formels). Il décrit le dynamisme des exploitations familiales "qui n'attendent personne pour se transformer", et situe le rôle essentiel que peuvent jouer auprès d'elles les Organisations Paysannes pour les accompagner dans leur transformation du fait qu'elles sont les acteurs les plus proches de ces exploitations. Il introduit le thème du colloque relatif aux synergies à construire entre l'action des OP et les interventions des autres acteurs parties prenantes à l'appui à l'agriculture familiale, et annonce que les quatre fédérations paysannes ouest-africaines qui ont co-organisé ce colloque feront une déclaration dans ce sens en fin de colloque.

Samba Gueye, *représentant du Président du Conseil d'administration du ROPPA* :
En rappelant qu'au delà du plaidoyer en faveur des exploitations familiales porté par le ROPPA les organisations paysannes développent des approches sur le terrain pour accompagner les transformations de ces exploitations, il fait le lien entre l'action du ROPPA en direction des exploitations familiales et celle des quatre fédérations membres du ROPPA qui vont présenter et mettre en débat leurs résultats au cours de ce colloque. Il met l'accent sur les trois types de synergies à construire pour renforcer l'impact de ces actions : entre organisations sœurs, entre OP et acteurs nationaux, et entre acteurs du Nord et acteurs du Sud.

Les quatre fédérations paysannes qui ont apporté leur expérience

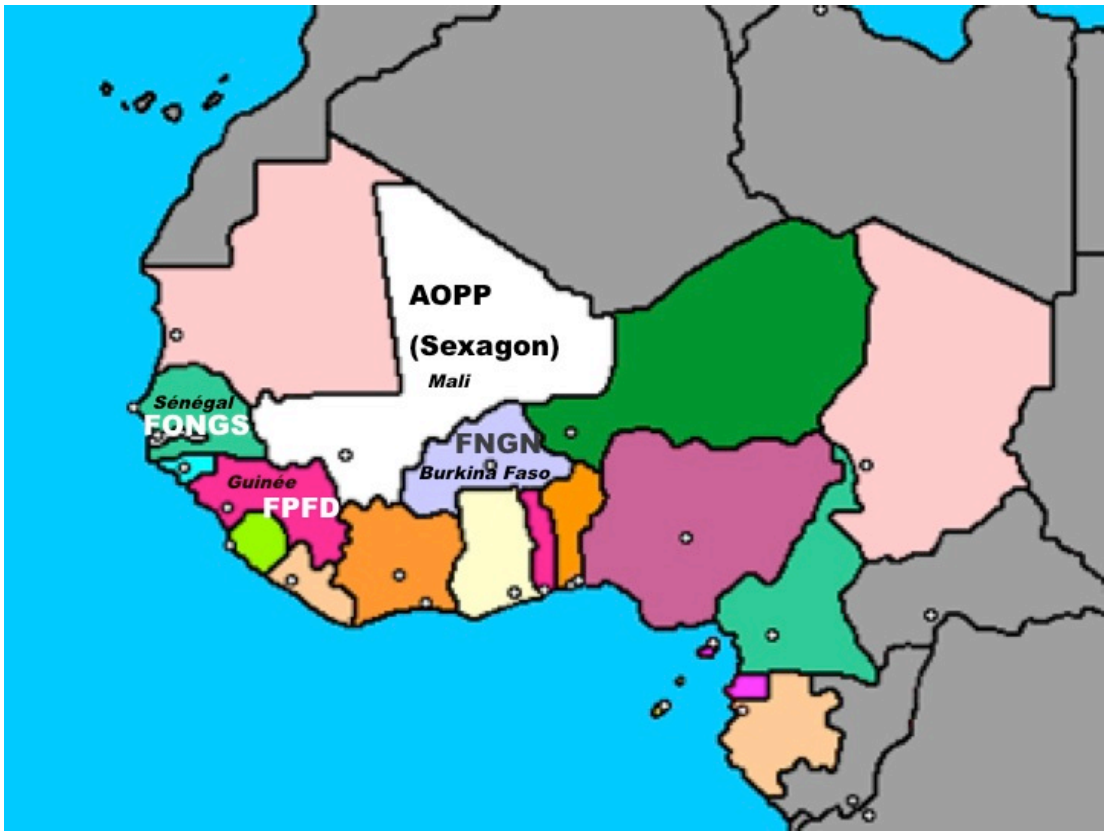

L'expansion de la FNGN au Burkina Faso

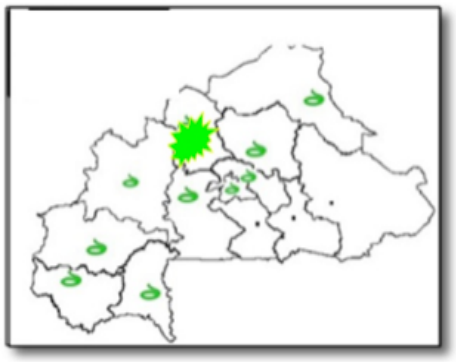

Création (1967) :

1 région (Yatenga)

3 Unions

Aujourd'hui :

10 régions

83 Unions

5.482 groupements

653.931 membres

L'implantation de la FPFD en Guinée

Situation géographique de la FPFD et de ses groupements
Source : PAPP - ©M. Deutsch 2006

Créée à partir de quelques groupements en 1992 à Timbi Madina, au cœur du Fouta Djalon

Elle met rapidement en place des relais commerciaux à Conakry

Elle s'étend progressivement dans d'autres zones du Centre et du Nord de la Guinée et comporte aujourd'hui 43 Unions, 990 groupements, et plus de 31.000 membres

La situation au Mali du SEXAGON, membre de l'AOPP

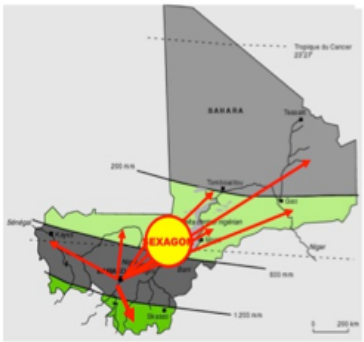

L'AOPP est une fédération nationale implantée dans les 8 régions du Mali ; elle compte 210 Organisations Paysannes adhérentes

Le SEXAGON est l'une des OP membre de l'AOPP. Il est implanté dans la zone de l'OFFICE DU NIGER.

C'est un syndicat paysan qui compte plus de 14.000 membres

L'implantation au Sénégal des exploitations familiales suivies par la FONGS

Les 31 associations membres de la FONGS sont implantées dans les 14 régions et les 6 zones agro-écologiques du Sénégal

Les 1811 exploitations familiales suivies par les associations membres de la FONGS sont également réparties sur ces 6 zones agro-écologiques

La FEDERATION NATIONALE DES GROUPEMENTS NAAM au Burkina Faso (FNGN)

Les premiers groupements naam, issus de l'amélioration d'une association traditionnelle dénommée *Kombi-Naam* et plus connus pendant une dizaine d'année sous l'appellation des "SIX S", ont été créés sous l'impulsion de Bernard Lédéa Ouedraogo en 1967 dans le Yatenga ; les Unions qu'ils vont former se fédèreront rapidement pour constituer la plus ancienne et plus importante fédération paysanne d'Afrique de l'Ouest.

Aujourd'hui, la FNGN compte 653.931 membres organisés en 5.482 "groupements naam", 89 Unions et 11 inter-Unions établis dans la plupart des régions du Burkina.

Organisation généraliste, la FNGN a progressivement développé à partir de son siège une large palette de services aux paysans dans le cadre de 14 Unités d'appui qui interviennent chacune selon un domaine de compétence. Toutes concourent de façon complémentaire à la promotion des exploitations familiales, mais certaines sont plus spécifiquement orientées vers l'appui technique et économique aux exploitations, notamment l'Unité d'appui agro-économique (UAAE) qui assure le conseil aux exploitations familiales.

Les naam trouvent leur fondement dans une ***philosophie*** ("développer sans abimer") qui pose le principe "d'*appuyer un processus de développement conçu, voulu et réalisé par une communauté, un groupe social précis dans le respect de l'environnement humain (valeurs et pratiques connues et acceptées par la société) et physique*". L'approche est fondée sur le groupe (*responsabiliser le groupe sur ses problèmes et l'amener à les prendre en charge*) et son socle culturel (les "groupements naam"). Ces bases solides expliquent la résistance dans la durée de cette fédération et sa capacité à fonctionner en partie sur fonds propres.

La FNGN compte plusieurs partenaires au niveau national et international. Elle entretient des contacts réguliers avec les autorités publiques du pays par l'intermédiaire du BSONG (Bureau de Suivi des ONG), et est également membre du SPONG (Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales). Elle travaille avec les organismes d'Etat tels que l'INRA (Institut national de la Recherche Agronomique), les Ministères et leurs démembrements œuvrant dans le cadre du développement.

La FNGN est régulièrement conviée aux grandes instances nationales de réflexion sur les questions de développement du monde rural.

FNGN : Adresse : B.P. 100, Rue 2-24, Ouahigouya, Burkina Faso ; Tél : +226-40.55.04.11
fugn@fasonet.bf

La FEDERATION des PAYSANS du FOUTA DJALON en Guinée (FPFD)

Créée en 1992, la FPFD est née de la volonté des paysans de la région de prendre en main leur sort suite au désengagement de l'Etat des activités productives et commerciales. Son objectif est d'augmenter le revenu de ses membres. Partie de quelques groupements de producteurs de pomme de terre, elle compte aujourd'hui plus de 31 000 membres pratiquant une agriculture familiale (dont 64% de femmes) répartis dans 43 unions de producteurs, 17 zones non formalisées en union, près de 1 000 groupements.

Les productions bénéficiant de l'appui de la FPFD sont principalement le maraîchage (pomme de terre, oignon, tomate…) et les céréales (riz et maïs). A ces cultures s'ajoutent les cultures d'arachide et de haricot qui sont la plupart du temps associés aux cultures maraîchères.

Les orientations de la fédération, qui sont définies par son Bureau et adoptées en assemblées générales, sont traduites en actions et mises en œuvre avec l'appui d'une équipe technique forte d'une soixantaine de salariés qualifiés.

Les activités développées au sein de l'organisation sont l'appui à la production par l'achat et la mise à disposition des intrants agricoles, la mise en place d'infrastructures à usages collectifs, le développement d'activités d'accompagnement (conseil agricole, structuration, formation/ alphabétisation…), l'appui à la commercialisation (par l'organisation des points de collecte, la réalisation d'enquêtes de marché, le développement de partenariat avec les commerçants, etc.…), enfin la fonction syndicale à travers le développement d'actions de plaidoyer, l'appartenance à des organisations agricoles nationales, régionales et internationales, la construction d'un leadership paysan… En un peu plus de vingt ans, cette fédération en constante évolution est passée du stade de petite structure "projet" à celui d'acteur national représentatif, avec une stature internationale. Les appuis très centrés sur la production agricole au départ ont évolué pour s'appliquer à des sujets parfois transversaux.

En 2008, la FPFD a répondu à un appel d'offre de l'Union Européenne sur un programme de sécurité alimentaire (Renforcement de la sécurité alimentaire au Nord de la Guinée – RESA Nord) dont les ressources lui ont permis d'étendre ses activités vers trois préfecture du Nord du Fouta Djalon (Koundara, Mali, Gaoual) où la crise alimentaire était très aigue (taux de couverture de 4 à 5 mois). Des investissements importants ont été réalisés (160 ha d'aménagements hydro agricoles, construction de magasins de stockage, équipement des exploitations), complétés par des actions de structuration en groupements, de conseil, de crédit et d'organisation de la commercialisation. En un temps très court (22 mois) des résultats spectaculaires ont été obtenus sur la production du riz, du maïs et de la pomme de terre dont les excédents ont pu être commercialisés. De nombreux emplois ont également été créés.

FPFD : Adresse : BP 52 PITA - REPUBLIQUE DE GUINEE ; Tél : +224 622 40 84 95
fpfd2002@yahoo.fr ; www.paysansfouta.org

L'ASSOCIATION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES PAYSANNES DU MALI (AOPP)

Créée en 1995 pour identifier les problèmes des paysans maliens, défendre leurs intérêts, et faire prendre en compte les points de vue paysans par les décideurs du pays, l'association des organisations professionnelles paysannes du Mali (AOPP) est une organisation paysanne nationale généraliste dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions socioéconomiques des agriculteurs et des agricultrices dans le cadre d'une agriculture familiale performante, multifonctionnelle et évolutive s'inscrivant dans le "cadre stratégique de lutte contre la pauvreté" au Mali. Ses deux rôles essentiels sont la défense des intérêts des producteurs au niveau des instances politiques régionales, nationales et internationales, et la préparation des producteurs et de leurs organisations à faire face à leurs nouvelles responsabilités dans la gestion des filières agricoles.

L'AOPP compte aujourd'hui plus de 210 OP adhérentes (syndicats, coopératives, banques de céréales, organisations paysannes de développement intégré), réparties sur les huit régions administratives du Mali. Elle est représentée par plusieurs bureaux régionaux afin d'offrir des services de proximité. Elle dispose actuellement d'une équipe administrative et technique composée de 40 salariés (nationale et régionale).

"Pour l'AOPP, le développement de l'agriculture doit être un processus qui respecte les réalités locales. Tout changement brusque ou descendant se fera au détriment du mieux être des populations locales. Chaque groupe organisé a le droit d'être consulté, et apporte son appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des grandes options collectives."

AOPP nationale : Adresse : BP 3066, Kalaban Coura BAMAKO Rue 200, porte 533 ; Tél. : (223) 20 28 67 81
aopp@cefib.com

Le Syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger (SEXAGON)

Le SEXAGON est une des organisations paysannes affiliée à l'AOPP. Situé dans la ville de Niono, au cœur de la zone dite « Office du Niger », du nom de l'organisme parapublic qui aménage et entretient des canaux et périmètres irrigués et gère les terres, ce syndicat a été créé en février 1997 pour défendre les intérêts des paysans de la zone par rapport à l'Office, dont les décisions étaient trop souvent prises au détriment des agriculteurs, qui ne sont pas propriétaires de leurs parcelles et doivent payer de fortes taxes à l'Etat d'année en année pour pouvoir continuer à y cultiver. Lorsque la récolte est mauvaise, il faut quand même payer… ou c'est l'expulsion.

Le SEXAGON compte actuellement plus de 14000 membres et constitue une force dont il faut tenir compte lors de réunions relatives à l'aménagement de la zone.

Ce syndicat a pu depuis sa création rétablir des familles qui avaient été chassées de leur terre. Plus largement, il s'intéresse également à la *question foncière* (propriété du sol, insécurité foncière, accès difficile à la terre, location à des sociétés étrangères), *l'organisation du marché du riz* et en particulier la mise en place de coopératives de commercialisation, à la *question environnementale* (salinisation des terres, baisse des rendements, gestion de l'espace et déboisement à cause des aménagements de nouvelles parcelles), à *l'accès aux intrants* (engrais, matériel) de qualité, en quantité suffisante et en temps opportun ainsi qu'à *l'accès au crédit* (taux d'intérêts élevés et échéances trop courtes), au *statut des exploitants agricoles* (les exploitants agricoles doivent être reconnus comme des acteurs économiques et sociaux à part entière et leur point de vue doit être pris en compte).
Pour le SEXAGON "*les exploitations agricoles doivent être considérées non pas comme des bénéficiaires des actions de développement, mais comme des acteurs de développement incontournables dans les négociations, que ce soit au niveau local avec les autorités de l'Office du Niger ou au niveau national par rapport à l'Etat*".

SEXAGON : adresse : BP 97 NIONO ; Tél. : +223/235.20.45 - sexagon@cefib.com

La FEDERATION des ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES du SENEGAL / Action paysanne (FONGS/Action paysanne)

La fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal (FONGS – Action Paysanne) a été créée en 1976 à l'initiative de sept leaders d'associations paysannes qui ont voulu, en dehors des coopératives agricoles instituées par l'État pour les besoins de ses transactions avec le monde rural, constituer un mouvement paysan fort et crédible, capable de défendre les intérêts des ruraux et de constituer une force de proposition. La FONGS a été reconnue par l'État du Sénégal en Octobre 1978.

A partir d'une analyse des difficultés persistantes de la condition paysanne au Sénégal et de l'aggravation de la pauvreté des ruraux, la FONGS a élaboré en 2002 une vision politique et économique paysanne pour construire autrement le futur du monde rural. Cette vision s'appuie sur une autre conception de l'économique (économie de promotion et non d'exploitation, profitable aux ruraux, durable et équitable), et une action politique s'attaquant aux causes de la pauvreté et militant pour la création de conditions cadres favorisant la permanence des ressources naturelles, l'accès des ruraux aux financements, aux innovations techniques et technologiques, etc. La FONGS veut ainsi contribuer à la refondation de la société rurale sénégalaise à travers l'entretien des mécanismes sociaux permettant de gérer un "vivre ensemble" solidaire.

Cette fédération mobilise aujourd'hui 31 associations membres et, à travers elles, plus de 3.000 groupements villageois qui représentent près de 120.000 membres individuels. Plus de 2 millions de personnes, dont 65% de femmes, sont touchées par l'action de la FONGS à travers ses membres. Ces derniers sont actifs dans 98.000 exploitations de type familial œuvrant dans l'ensemble des filières agro sylvo pastorales, en fonction des opportunités et contraintes agro écologiques de leurs localités. Leurs associations sont localisées dans les six différentes zones agro-écologiques du pays, et touchent 35 départements parmi les 45 que compte le Sénégal. Avec une équipe réduite de techniciens au siège (à Thiès) et un réseau de coordinations régionales paysannes, la fédération vient en appui à ses associations membres pour développer trois types principaux de dispositifs : d'une part des dispositifs de services économiques aux exploitations familiales (multiplication et approvisionnement de semences, transformation des produits agricoles, commercialisation des produits agricoles, financement rural - dont le financement des investissements des exploitations familiales) ; d'autre part la construction et l'animation d'un dispositif de suivi des EF et d'appui à l'amélioration de leur productivité globale (suivi de terrain, apport d'informations et d'appuis-conseil, organisation d'échanges) ; enfin l'animation d'un dispositif paysan de formation stratégique des responsables d'OP aux différents niveaux et d'élus locaux.

L'organisation de la fédération et son système de suivi permettent de construire de façon remontante des argumentaires qui sont mis à la disposition de l'ensemble du mouvement paysan autonome national et régional à travers le CNCR (Conseil national de concertation et de concertation des ruraux) et le ROPPA pour défendre les intérêts des ruraux. Le CNCR, créé à l'initiative de la FONGS en 1993, a mandaté cette dernière depuis le début des années 2000 pour animer la réflexion du mouvement paysan sénégalais sur l'appui aux exploitations familiales.

FONGS/Action paysanne : Adresse : B.P. A 269, THIÈS, SÉNÉGAL ; Tél. : (+221) 33 939 58 58 - fongs@orange.sn

Des organisations aux caractéristiques différentes, mais qui ont toutes opté pour l'agriculture familiale

Ces quatre fédérations ont **des caractéristiques différentes**. La plus ancienne (FNGN au Burkina - 1967) et les plus récentes (FPFD en Guinée et AOPP au Mali, créées respectivement en 1992 et 1995) sont nées dans des zones où l'engagement de l'Etat dans le secteur rural était limité et le tissu des OP très récent ou inexistant, alors que la FONGS s'est constituée en 1976 au Sénégal à partir d'un réseau d'OP déjà diversifié et à une période (celle de "l'âge d'or de l'arachide") où l'Etat engageait des moyens techniques et financiers importants dans son "programme agricole".

La FNGN et la FPFD ont démarré à une échelle régionale (le Yatenga, le Fouta Djalon) et se sont dotées rapidement d'équipes techniques importantes, alors que la FONGS et l'AOPP ont d'emblée travaillé à l'échelle nationale, mais avec des équipes techniques réduites. Elles ont eu des expériences différentes de partenariats techniques et financiers (quelques gros partenaires, ou de multiples petits partenaires).

La FPFD et l'AOPP ont privilégié l'approche "filières" et la dominante professionnelle, tandis que la FNGN et la FONGS sont des organisations polyvalentes à l'approche socio-économique

multisectorielle. Leurs pratiques du conseil aux exploitations familiales ne sont également pas les mêmes : le conseil est orienté sur les filières et débattu en groupement à la FNGN, la FPDF et l'AOPP ; il est orienté sur la stratégie globale de l'exploitation familiale et débattu en assemblée de famille à la FONGS.

Ces fédérations ont cependant plus de **points communs** que de différences. Elles sont d'abord toutes d'origine paysanne et profondément enracinées dans leur milieu, et elles le sont restées. Elles sont apparues dans un contexte de pauvreté paysanne marqué par une production insuffisante pour satisfaire les besoins des ruraux et la demande du marché ainsi que de très faibles revenus, et aujourd'hui elles enregistrent chez leurs membres des résultats qui leur permettent de tendre vers l'autosuffisance alimentaire, de commercialiser des surplus, d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur cadre de vie.

Nées d'un sursaut devant les carences de l'action de l'Etat (dans tous les cas les paysans pour lesquels elles agissent ont vécu les conséquences des ajustements structurels), les petites organisations de départ, confrontées pour les plus anciennes à la méfiance de l'Etat, sont devenues de grandes fédérations affiliées à des plateformes nationales et des interlocuteurs incontournables de l'Etat (et des organisations régionales et internationales par l'intermédiaire du ROPPA auxquelles leurs plateformes nationales appartiennent).

L'évolution de leurs approches est par plusieurs aspects similaire : à l'origine, elles cherchaient à répondre à des besoins immédiats et conduisaient des actions sectorielles, selon le cas tous azimuts ou focalisées ; elles ont le plus souvent démarré avec peu de moyens et cherché à compléter leurs apports propres par le financement de petits projets ou programmes en se saisissant d'opportunités. Aujourd'hui, elles cherchent à mettre en cohérence leurs actions autour de la problématique globale du paysan. Toutes les quatre ont maintenant un "plan stratégique" axé sur l'exploitation familiale et recherchent des alliances autour d'objectifs stratégiques partagés.

Chacune de ces fédérations a travaillé dès le départ de façon directe ou indirecte sur l'agriculture paysanne, mais il est intéressant d'observer qu'**aucune n'est partie de l'exploitation familiale** : elles en ont découvert en chemin l'importance, le plus souvent à travers l'auto-évaluation de leurs pratiques, et elles se sont données les moyens de mieux les connaître.

C'est ainsi qu'**elles ont beaucoup appris "de l'intérieur"** sur la multifonctionnalité des exploitations familiales (l'approche doit être globale), leur capacité à progresser et se moderniser, les mécanismes de ces transformations. Elles ont compris qu'il faut différencier le conseil et les appuis selon les types d'exploitations (nécessité d'un suivi individualisé de qualité) et vu l'importance de la durée et de la répétition (effets sensibles seulement au bout de 4 ans) - et donc de la pérennité des dispositifs de suivi/appuis-conseils. Les retours qu'elles ont eu de la part des familles accompagnées leur ont confirmé que l'enracinement paysan des dispositifs d'accompagnement (assuré par des techniciens et animateurs paysans, valorisant les savoirs et de l'expérimentation paysanne) garantit l'adaptation des appuis et la confiance des paysans. Elles ont éprouvé l'utilité de l'autoévaluation (bilans périodiques) et de la production de connaissances sur les dynamiques paysannes pour adapter les approches. Leurs collaborations avec la recherche, les services techniques ou les projets les ont persuadées que les apports extérieurs fécondent la pratique paysanne si certaines conditions sont remplies. Enfin elles ont pu cerner les limites de l'appui/conseil (en l'absence de conditions économiques et politiques adéquates ou quand interviennent des aléas climatiques) et savent qu'il faut combiner le conseil à l'exploitation familiale avec d'autres appuis (services techniques, économiques et financiers ; alphabétisation ; échanges paysans…), et avec l'action sur les politiques.

Ces fédérations ont fortement évolué dans leurs pratiques. **Quatre perspectives dominent** pour elles aujourd'hui : (i) améliorer leur dispositif de suivi/appuis/conseil (individualisation et globalisation du suivi et du conseil ; renforcement des compétences des conseillers et amélioration des performances des dispositifs), (ii) poursuivre la production de connaissances sur les exploitations familiales, (iii) mettre l'accent sur la modernisation des EF et l'innovation, enfin (iv) mettre en synergie l'action des OP et des autres acteurs ("agir ensemble").

(*extrait de "expériences paysannes d'accompagnement de la transformation des exploitations familiales")*

Des organisations appartenant à un même mouvement paysan autonome né d'un sursaut qui a ramené à la fierté d'être paysan en Afrique

(résumé de l'exposé introductif aux apports des fédérations présenté en début de colloque par Mamadou Cissokho, Président d'honneur du ROPPA)

D'où viennent les fédérations qui ont eu l'initiative de ce colloque

Trois contextes successifs ont préludé à la naissance des organisations paysannes autonome**s** à la famille desquelles appartiennent les quatre fédérations qui ont eu l'initiative de ce colloque :

- **le temps de "l'encadrement"**, avant les Indépendances, où les paysans étaient "*des ouvriers agricoles dans leurs propres exploitations, des gens qui grattaient la terre pour semer et que l'on « encadrait » pour leur dire comment faire, que l'on « disciplinait » pour améliorer des productions destinées à la colonie".* Les premiers groupements paysans ont cependant fait leur apparition à la fin de cette période, mais *"c'était les autres qui nous disaient qui nous sommes, ce qu'il faut faire : il y avait un consensus pour dire que nous ne savions rien faire".* Le système d'instruction *"avait fait de nos parents des gens préparés à continuer de vivre avec les mêmes préjugés".*
- **le boom des coopératives** survenu après les Indépendances, et la nationalisation des sociétés coloniales n'ont fondamentalement rien modifié : les coopératives ont été dirigées par des agents de l'Etat, et la dépendance des Etats à parti unique vis à vis de l'ancienne colonie a accéléré l'encadrement. Il n'a pas été possible pour le paysan de faire éclore des idées en dehors du paquet technologique qui lui était imposé. On a distribué gratuitement des engrais dans des zones à terres fertiles (et créé ainsi des habitudes), on a fourni un outillage agricole qui a accéléré la déforestation pour permettre de semer en ligne (on devait replanter des arbres, mais cela n'a jamais été fait). Tout cela s'est fait au profit de la "nouvelle autorité", pour "bâtir un nouveau pays", et il y a eu "*détournement de la plus-value agricole au profit des villes (sauf en Côte d'Ivoire où l'Etat a investi en zone rurale)".* Ceci a provoqué une grande frustration chez les paysans qui pensaient au moment de l'Indépendance que les choses allaient changer et ont vite constaté qu'elles empiraient pour eux. Ils ont alors déconcerté tout le monde en résistant (*"dire oui et ne rien faire"*).
- **le sursaut de la naissance du mouvement paysan "autonome",** à partir du milieu des années 70, procède de cet esprit de résistance et d'une réflexion paysanne sur *"nos savoirs, nos avoirs et nos savoir-faire". "Au début, nous ne faisions que produire. A partir des années 70, on a regardé comment on faisait les enquêtes sur nous, comment on élaborait les termes de référence : on a vu que cela ne parlait que de production".* Cette réflexion a amené, pour sortir de l'impasse dans laquelle était enfermé le paysan, à créer des organisations qui "*fonctionnent autrement*", des organisations "autonomes" qui pensent et agissent par elles-mêmes.

Pourquoi et comment elles se sont intéressées à l'exploitation familiale

Mamadou Cissokho ouvre alors la réflexion sur ce qu'est la réalité des exploitations familiales. *"On n'a pas su comprendre sur quoi construire le conseil agricole ou rural : on a tout concentré sur le paquet technique alors qu'il ne représente que moins du quart de la réalité; les trois quart, ce sont nos vies, nos modes de vie, nos cultures alimentaires – le bassin du fonio en Guinée, le sorgho et le maïs du Tô dans les savanes de l'Est –, la portée des mécanismes de solidarité (par exemple la dissémination du capital par prêts d'animaux sans intérêt) qui ont permis d'affronter les changements, de résister aux grandes sécheresses et d'améliorer la production alors que les experts annonçaient après les grandes sècheresses la disparition de nos exploitations ".* Les systèmes de production sont indissociables de la gestion des relations humaines. Les exploitations familiales sont

multidimensionnelles et multifonctionnelles. Leurs systèmes de production ne sont pas limités aux filières. Leur transformation est liée à celle des modes de vie, et *"nous sommes dans des communautés en perpétuel processus de transformation".*

On peut aujourd'hui constater que *"on a fait des progrès sur les produits, ce qui a eu un effet sur l'enrichissement individuel ; mais en même temps cette richesse individuelle a provoqué un recul par rapport à la solidarité". "La vraie question n'est pas de savoir comment améliorer les exploitations familiales, mais pourquoi les améliorer. La réponse est qu'il n'y a pas d'alternative ; l'étude RuralStruc rappelle qu'il va y avoir dans les prochaines années 300 millions d'emplois à créer, dont 200 millions dans le monde rural".*

"On a essayé de transformer les exploitations familiales sans tenir compte des ressorts du sursaut", conclut ici Mamadou Cissokho en soulignant que telle n'a pas été la démarche des quatre fédérations qui apportent dans ce colloque leur expérience : *"elles sont parties de ces ressorts et ont su ramener à la fierté d'être paysan".* Elles se sont également appuyées sur d'autres apports du mouvement paysan (les études sur les exploitations familiales réalisées avec la FAO en 1996, les apports du ROPPA à partir de 2000, les avancées avec la CEDEAO à partir de 2005). Elles ont construit des partenariats avec des intellectuels, des chercheurs, des "politiques rebelles" parce qu'elles ont compris qu'il fallait travailler avec eux *"en partant de notre vision et de ce que nous voulons".*

* * *

Mamadou Cissokho termine son exposé introductif en attirant l'attention sur le fait que *"tout ce qui va être présenté au cours de ce colloque a d'abord été validé par les familles au sein desquelles les études sur la transformation des exploitations familiales ont été faites, puis par les associations paysannes auxquelles elles appartiennent et par leurs faîtières".*

Les quatre grands thèmes du colloque de Bruxelles

Premier thème : la transformation des exploitations familiales se traduit par des résultats tangibles

Des résultats au niveau de la production et des revenus qui ont des effets sur la sécurité alimentaire et la création de richesses

Sous l'effet de l'action de la FNGN (Burkina)

Le conseil aux exploitation familiale impacte leurs résultats

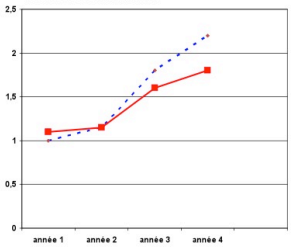

Rendements :
+ 117% au bout de 4 ans de Conseil (CEF)

Marge brute :
+ 78% au bout de 4 ans de Conseil (CEF)

(suivi de 27 maraîchers entre 2004 et 2008)

Une étude *d'impact du conseil aux exploitations familiales* réalisée en 2008 au **BURKINA FASO** par la FNGN sur un échantillon de maraîchers observé pendant 4 ans montre que les EF suivies ont évolué dans leurs pratiques techniques, financières, organisationnelles et sociales, et rationalisé la conduite de leurs activités agricoles. Elles ont amélioré leurs performances agronomiques (doublement des rendements) et économiques (+ 50% d'augmentation de la marge brute sur 3 campagnes, + 78% sur 4 campagnes). Ces résultats en grande partie imputables à l'action des conseillers ont eu en outre un impact sur l'utilisation de l'épargne/crédit, sur la santé de la famille, sur l'éducation (alphabétisation), et sur la responsabilisation sociale.

De façon globale, on constate dans les zones où travaille la FNGN une amélioration sensible de la sécurité alimentaire, une meilleure maîtrise des activités économiques (gestion, commercialisation; AGR) et une augmentation des revenus. De nombreux acquis techniques sont enregistrés (alphabétisation, techniques de production, de stockage, techniques de gestion des eaux et de protection de l'environnement).

Des observations similaires sont faite par la FPFD en **GUINEE** où l'*accroissement de la production vivrière* a été stimulée par l'introduction de la pomme de terre (autrefois consommée seulement à Conakry et aujourd'hui également par les paysans pauvres[1]), l'approvisionnement en intrants, l'organisation de la commercialisation et la création de 450 aménagements (2 à 3 récoltes par an quand irrigation), qui a eu un effet notable sur l'amélioration de la *sécurité alimentaire des familles* ("*les paysans n'ont plus faim*") et sur *l'augmentation des revenus*.

En outre, les EF ont augmenté leur contribution à la *sécurité alimentaire nationale et sous-régionale* par la vente de produits vivriers sur les marchés nationaux et sous-régionaux. Leur *apport à l'économie nationale* est devenu plus significatif (contribution accrue au PNB, création d'emplois directs et induits).

Au **SENEGAL**, où les 1500 exploitations suivies par la FONGS ont amélioré leurs performances de 22% entre deux campagnes, la fédération a cherché à mesurer leur apport à la richesse nationale.

Au Sénégal : entre 2011 et 2012, Pour 1508 EF bénéficiaires de l'appui-conseil de leurs associations, la valeur totale brute de la production agro-sylvo-pastorale passe de 1,4 à 1,7 milliards F CFA.

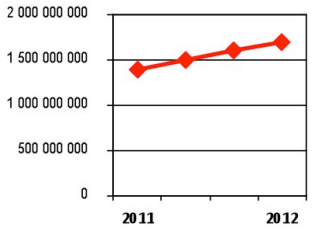

apport à la richesse nationale de 1508 EF suivies en progression de 21,4%

Des effets importants sur l'économie et la société nationale

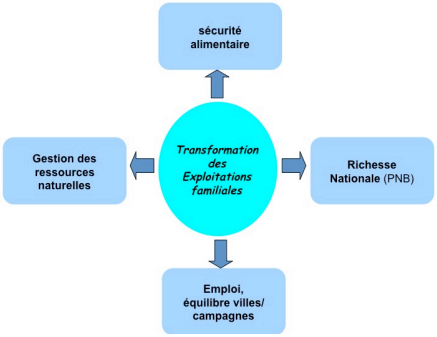

Les apports des EF à l'économie nationale sont de plusieurs ordres : (1) *contribution à la richesse nationale* (apports au PNB; investissements; entretien et enrichissement du

[1] La pomme de terre est qualifiée par le Président de la FPFD de "locomotive" du succès de la fédération. La production de pommes de terre est passée entre 1993 et 2013 de 200 tonnes à 50.000 tonnes.

capital terres et ressources naturelles[2], cheptel et semences national; enrichissement du capital social - connaissances, valeurs, culture), (2) *contribution à la nourriture du pays* : au Sénégal une EF nourrit directement en moyenne 17 personnes, soit pour 400 000 EF un nombre total de 6 800 000 personnes représentant environ 50% de la population. En outre les EF contribuent à l'alimentation des villes à travers la vente des produits vivriers, (3) *Offre de services* à travers leurs activités non agricoles (approvisionnement d'appoint à travers le commerce des femmes; transport de personnes et de produits; intermédiation commerciale; services sociaux - santé traditionnelle et moderne, animation sociale), (4) Consolidation et création *d'emplois ruraux* (en moyenne 9 actifs par EF, soit pour 400 000 EF un total de 3.600.000 actifs maintenus au Sénégal en emplois - même précaires - par les activités des exploitations familiales).

Le suivi de proximité des exploitations familiales permet ainsi aux organisations paysannes de montrer de façon claire que les exploitations familiales sont des acteurs économiques utiles au pays.

Une évolution en profondeur du statut des paysans et de leurs modes de vie

On observe au Burkina une *consolidation des familles rurales* (rétention des bras valides), la revalorisation du statut et de la dignité du paysan et un changement de mentalité (recul du fatalisme, prises de responsabilités sociales et politiques, planning familial…). Au Fouta Djalon guinéen, la *réhabilitation sociale* des paysans du est aujourd'hui un fait. Le paysan a été restauré dans sa dignité. La notoriété de la pomme de terre du Fouta a contribué à revaloriser le métier de paysan (des fonctionnaires cherchent maintenant à le pratiquer). La force de leur organisation a fait que les paysans sont mieux respectés; ils se sont impliqués dans la vie politique locale, prennent des responsabilités socio-économiques, ont acquis une crédibilité auprès des pouvoir publics, des banques, des partenaires. Le *cadre* et les *modes de vie des ruraux* se sont modifiés (amélioration habitat, moyens de transport, information et communications, scolarisation des enfants, accès aux soins).

Une production de connaissances sur le paysage des exploitations familiales et leurs mécanismes de transformation

Toutes les exploitations familiales n'ont pas le même profil et ne se transforment pas de la même façon. La FONGS a particulièrement investi dans l'analyse de la dynamique des exploitations familiales[3]

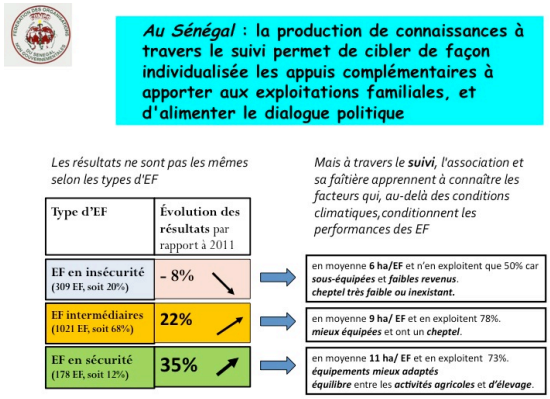

La typologie paysanne des EF sénégalaises dégagée à partir de leur suivi permet de distinguer les exploitations *excédentaires* (12%), celles qui sont *en capacité d'amélioration* (68%) et celles qui sont *en déficit chronique* et devront se reconvertir (20%). L'analyse comparative montre où les EF sont confrontées à la saturation de l'espace et la dégradation des ressources, et que toutes les EF n'évoluent pas dans les mêmes dynamiques économiques et sociales.

Le suivi des mécanismes de fonctionnement des EF permet de mieux les accompagner dans leur évolution. Il permet de repérer qu'elles mettent en œuvre des *stratégies complexes* en agissant sur plusieurs leviers (actions sur la production, la mise en marché, les activités non agricoles, la consommation…), qu'elles apportent en permanence des petites *innovations* témoignant de leur capacité d'adaptation, qu'elles *investissent* – le plus souvent sur fonds propres – pour financer ces innovations.

L'une des évolutions discrète mais fondamentale que l'on repère concerne les *modes de prise de décision* au sein de certaines exploitations familiales, qui deviennent plus collectifs et "démocratiques". Mamadou CISSOKHO a particulièrement insisté au cours du débat sur la

[2] Depuis les années 1980, un travail remarquable de récupération et de valorisation des terres dégradées a notamment été entrepris au Burkina Faso par la FNGN qui a porté toute son attention à la protection de l'environnement à travers la formation, l'organisation et le développement de techniques de conservation et valorisation des eaux et des sols, et l'agroforesterie.

[3] Basée sur le suivi de 1811 exploitations, l'étude-bilan "*les exploitations familiales sénégalaises investissent et se modernisent*" réalisée en 2013 est disponible sur les sites de la FONGS, du Hub Rural, d'Inter Réseaux et de SOS FAIM.

révolution que constitue la tenue d'assemblées de familles : "l'*assemblée de famille constitue un système de formation des membres de la familles, qui sont aussi des membres des associations. Ils rentrent par là dans un système de compréhension des règles de communication, de planification, de clarification des rôles et de responsabilisation"*.

Des facteurs limitent cependant les résultats produits par les exploitations familiales

Ils sont décrits dans le document préparatoire remis aux participants du colloque[4]. Deux de ces facteurs ont été plus particulièrement évoqués au cours du colloque :

- la **concurrence des importations** de produits en provenance du reste du monde, qui "*ralentissent les efforts des paysans*" : importation du riz, de l'oignon, du lait (Sénégal, Mali), importation de la pomme de terre (Guinée). Elle justifie la vigilance des organisations paysannes par rapport à la négociation des APE[5].
- l'**accès à la terre** particulièrement tendu sur les espaces aménagés, comme par exemple dans le cas rapporté par le SEXAGON de l'Office du Niger au MALI.

Dans la zone de l'Office du Niger, (Mali) le SEXAGON :

*En constatant que **plus de la moitié des EF** dans l'Office du Niger déclarent rencontrer des **problèmes de soudure**, l'AOPP/ Sexagon s'est intéressée aux causes des contre performances de ses membres :*

- Les EF sont dans une situation de ***saturation foncière*** croissante : 40% des EF ont moins de 2 ha; et 56% ont moins de 3 ha
- Les EF sont ***sous-équipées***: 55% des EF ne disposent pas d'1 attelage complet.

Évolution des superficies/ EF

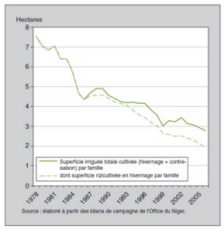

Avec les années, le syndicat a gagné en force et en légitimité, notamment en 2003/2004, quand, en raison d'une mauvaise campagne agricole, 4.700 familles furent évincées de leurs terres. Grâce à l'action du SEXAGON, la plupart des ces familles ont pu regagner leurs champs. Depuis, le syndicat s'est donné les moyens de mieux maîtriser les données de la question foncière en commanditant en 2010 une étude approfondie sur les capacités d'investissement des paysans[6].

les résultats de l'étude "paysans investisseurs"

L'étude confirme qu'actuellement la superficie des parcelle irriguées attribuées aux exploitations familiales de la zone de l'Office du Niger est, dans la moitié des cas, inférieure à la superficie nécessaire pour subvenir aux besoins de consommation des exploitations familiales, et montre qu'elle est a fortiori très inférieure à la superficie nécessaire pour dégager des excédents permettant de contribuer de manière significative à l'investissement foncier envisagé et d'investir pour améliorer les moyens de production et les conditions de vie et de travail sur l'exploitation. Mais elle montre aussi que ces familles ont la capacité d'exploiter de plus grandes superficies, et qu'elles sont parfaitement capables d'atteindre un revenu suffisant pour couvrir leurs besoins, participer à l'investissement foncier et investir sur l'exploitation afin de continuer à progresser, à condition cependant de disposer d'un équipement attelé et d'une superficie permettant d'assurer le plein emploi de la famille et de maximiser son revenu.

Les besoins en terre sont différents selon la taille des familles qui détermine leurs besoins de consommation et leur force de travail, mais dans tous les cas la viabilité des exploitations et leur capacité d'investissement dépendent de leur capacité d'acquérir un équipement suffisant et de mettre en œuvre les combinaisons de culture (riz d'hivernage/riz de contresaison/échalote...) et itinéraires techniques les plus profitables.

L'étude confirme donc la pertinence de l'action du Sexagon sur le foncier, mais montre qu'elle doit s'accompagner notamment d'actions sur le crédit (de campagne et à l'équipement), et d'un appui-conseil aux exploitations familiales individualisé en fonction de leur profil.

* * *

La plupart des questions posées au cours des premiers débats du colloque ont porté sur la façon dont procédaient les organisations paysannes pour aider les exploitations familiales à améliorer leurs résultats.

[4] *Insécurité* (aléas climatiques, maladies, dégâts aux cultures, maîtrise du marché), *difficulté d'accès aux facteurs de production* (semences, engrais minéraux, fumure organique, équipement), *accès au crédit,* mais aussi *contraintes culturelles* (patriarcat, règles d'héritage, système de castes). – voir ***"expériences paysannes d'accompagnement de la transformation des exploitations familiales"*** – 2014, 19 pages.

[5] En Guinée, *"on a négocié le blocage des importations de pomme de terre de 1992 à 1998, jusqu'à ce que nous soyons devenus compétitifs"*. Au Mali *"on cherche à comprendre pourquoi le Gouvernement encourage les importations et on essaie d'enrichir nos statistiques sur les stocks paysans pour montrer notre capacité à approvisionner les villes"* (extraits du débat)

[6] Cette étude financée par SOS Faim Belgique, Oxfam Belgique et la coopération Canadienne a été réalisée sous la direction de Laurence Roudart, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, et de Marcel Mazoyer, professeur émérite à AgroParisTech, par Benoît Dave, chercheur au Centre d'Etudes de la Coopération Internationale et du Développement (CECID) de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), assisté de Mamadou Coulibaly, chercheur au Sexagon

Deuxième thème : l'approche des organisations paysannes pour accompagner la transformation des exploitations familiales

Les questions suscitées par la présentation des résultats

Les participants au colloque ont interrogé les fédérations qui leur ont présenté ces résultats sur les **bénéficiaires** de l'appui apporté aux exploitations familiales par les OP *("Votre typologie identifie des exploitations en insécurité, comment les soutenez-vous ? Faites vous un accompagnement différencié selon les types d'EF ?"),* sur les **modes opératoires** des OP *("Vous signalez que les rendements ont augmenté : comment faites-vous pour produire ce résultat ? Intervenez-vous sur les itinéraires techniques ? – "qui est en contact avec les familles ?" – "Comment gérez-vous la confidentialité du conseil ?" – "Comment fidélisez-vous vos animateurs endogènes ?")*, sur les **apports externes** utilisés *("Les recherches du CTA arrivent-elles à la base ?" – "Comment la notion de chaine de valeur arrive-t-elle à votre niveau ?" – "Quelles sont vos relations avec les intellectuels ? Fabriquez-vous vos propres universités ou cherchez-vous à infléchir les pratiques universitaires ?")*, et enfin sur la **pérennité** des systèmes d'appui des OP aux exploitations familiales (*"Si les bailleurs de fonds arrêtent de vous soutenir, pouvez-vous continuer ?").* La présentation des pratiques des OP leur apportait des réponses.

Au cœur des pratiques des fédérations : l'appui-conseil aux exploitations familiales

L'appui conseil aux exploitations n'était pas pratiquée à l'origine par ces fédérations mais s'est progressivement imposé et a pris une place centrale dans leurs stratégies.

- le **SEXAGON** ne pratique pas lui-même l'appui conseil, mais dirige ses adhérents vers un centre de prestations de services (*Farensi So)* qui les aide à diagnostiquer leur situation et à améliorer la gestion de leur exploitation. L'une des conclusions de son étude "paysans investisseurs" invite à individualiser l'appui conseil aux EF en fonction de leur profil.
- Quand elles ont mesuré les limites de la sensibilisation qu'elles pratiquaient (*"risque de voir les paysans abandonner des cultures potentiellement rentables et rémunératrices et les itinéraires techniques se dégrader"* – FPFD), la **FNGN** et la **FPFD** ont introduit respectivement en 1995 et en 2004 un modèle inspiré du "conseil de gestion" pratiqué en Europe (le "Conseil aux exploitations familiales" - CEF). Mais elles ont l'une et l'autres enrichi ce modèle en constatant que cette formule de conseil sectoriel *"ne permet pas aux producteurs de développer un raisonnement global sur l'exploitation du fait qu'elle est axée sur les enregistrements comptables d'une culture"* (FPFD).

Le conseil aux exploitations familiales (CEF)

A la **FNGN,** 600 exploitations sont actuellement suivies par des animateurs et des conseillers agricoles paysans supervisés par un ingénieur en combinant une approche collective (en groupe, animation/formations thématiques collectives) et individuelle (adhérents volontaires et contribution financière modulée selon les résultats ; restitutions individuelles des résultats de culture – évolution prévue vers plus de suivi individuel). Le conseil se fait sur des thèmes sélectionnés (autour de 7 chaines de valeur choisies par région). Les groupes conseillés sont segmentés selon 3 niveaux de résultats financiers (marge brute : "meilleurs", "moyens", "faibles"). Une base de donnée a été constituée (cahiers d'enregistrements à partir du niveau 2, "bilans de campagne" + études de cas).

L'évaluation de son dispositif amène aujourd'hui la FNGN à chercher une démarche permettant à l'exploitant d'améliorer la gestion globale de son exploitation. La fédération se pose deux questions : *Est-ce qu'une prise en compte d'un plus grand nombre d'aspects de l'exploitation dans le cadre d'un appui-conseil n'augmenterait pas l'impact de la démarche sur les conditions économiques et sociales des bénéficiaires ? Quelles connexions renforcer entre le conseil aux EF et l'appui ?*

Comme pour la FNGN, le CEF pratiqué par la **FPFD** de Guinée est fondé sur les différences de niveaux et l'approche est individualisée par "catégories" de groupements à travers lesquels se fait l'appui-conseil "*en vue d'adapter les services en fonction du niveau et des besoins de chaque profil de groupement*". Le conseil est complété par les échanges inter groupements, et l'expérimentation (essais paysans) pour les leaders

A partir de 2006, la fédération a élargi l'approche et cherché à "*mettre en relation alphabétisation, conseil technique, conseil de gestion*". Une réorientation est en cours pour *"passer d'une approche technique normative à une approche réflexive d'appui technico-économique"*.

- La **FONGS** a construit à partir de 1999 une formule originale de suivi individualisé de 1811 exploitations familiales réparties dans les 6 zones agro-écologiques du Sénégal. Des animateurs paysans appartenant à

l'association locale facilitent la réalisation de "*bilans simplifiés* de campagne" avec l'ensemble des membres de la famille ("*assemblée de famille"*) qui permettent de mesurer immédiatement avec eux la capacité de l'exploitation à nourrir la famille à partir de sa production végétale et animale (calcul du *"taux de couverture",* exprimé en mois et en jours). La famille est invitée à commenter ce taux et décrire ses stratégies (agricoles et non agricoles) dont on détermine l'efficacité pour élaborer un "*projet de famille*" qui sera soutenu par l'association paysanne. Des échanges paysans permettent une diffusion à plus grande échelle.

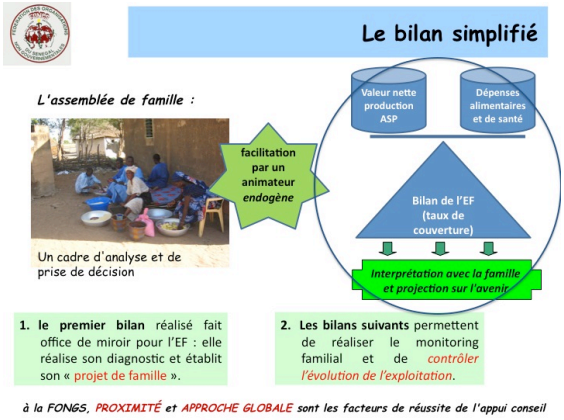

Les résultats de ce suivi sont capitalisés dans une "banque de données" dont l'exploitation alimente la définition des priorités des associations et les argumentaires du mouvement paysan national (CNCR) dans le dialogue politique.

Un conseil aux EF combiné avec d'autres appuis

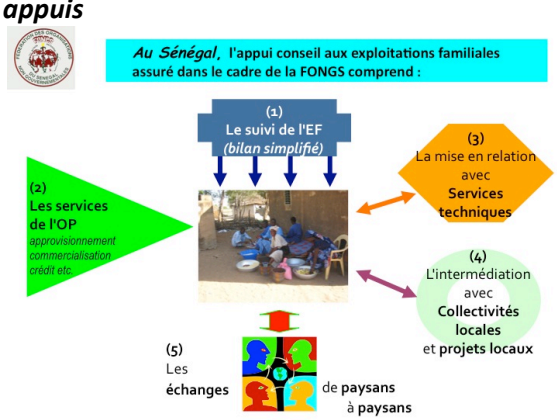

"Il faut articuler le conseil dans une politique d'appui, faire le lien avec le partenariat, le plaidoyer, les échanges, la capitalisation" commentait le modérateur de la partie du colloque consacrée à l'expérience des fédérations. C'est à cette même conclusion que sont arrivées la fédération burkinabé et la fédération guinéenne pour établir des passerelles entre le CEF et leurs autres modes d'intervention.

Les "facteurs clés" de la réussite des approches paysannes de l'accompagnement de la transformation des exploitations familiales

Alors que, comme l'avait rappelé Mamadou Cissokho, l'encadrement autoritaire suscitait la méfiance et la résistance des paysans, la première évidence pour ces quatre fédérations est qu'elles bénéficient de la **confiance** des paysans.

- D'une part du fait qu'elles ont un **ancrage paysan**. Ces organisations "paysannes" sont l'émanation de paysans, elles sont gérées par eux, elles valorisent leur savoir-faire, elles savent analyser leur situation de l'intérieur, elles savent leur parler et ont une capacité de mobilisation. Les conseillers qui travaillent avec les exploitations familiales (animateurs endogènes, paysans-relais) sont eux-mêmes des paysans[7]. Enfin ces organisations ont su par ailleurs défendre les intérêts des paysans, et ces derniers s'en souviennent[8].
- D'autre part, leurs **approches sont adaptées à la dynamique réelle des exploitations familiales**. Le conseil n'est pas imposé, mais est basé sur le *volontariat* et basé sur un engagement contractuel qui garantit une forme de confidentialité (les restitutions au groupe sont anonymes). Il est répété dans la *durée* (c'est au bout de 4

[7] En réponse aux questions posées à leur propos, la FNGN a précisé que le contact avec les EF est fait par l'animateur Naam. Les familles apportent une contribution financière. A la FONGS : il y a 211 animateurs endogènes qui sont des membres des groupements, mais qui peuvent lire et écrire dans leur langue. Leurs capacités sont renforcées par l'association. L'appui conseil est soutenu financièrement par le groupement, l'association et la fédération. A la FPFD : les conseillers paysans sont payés à partir d'une ristourne sur les cotisations. Les conseillers agricoles sont financés par des projets (FIDA, Union Européenne, AFDI/AFD).

[8] 4700 familles évincées de leurs terres et réhabilitées dans leurs droits grâce à l'action du SEXAGON en 2003/2004; déblocage du marché guinéen de la pomme de terres grâce à l'action de la FPFD en 2007, etc.

ans qu'il produit des résultats - étude d'impact FNGN) par des conseillers *engagés* et *compétents* (formés par la fédération). Le conseil est *combiné* avec les échanges paysans, l'alphabétisation et la formation, des appuis techno-économiques et financiers (crédit), l'accès aux résultats la recherche[9], l'intermédiation avec d'autres acteurs.

La *comparaison des résultats du suivi* et son interprétation collective avec les bénéficiaires, ainsi que l'*expérimentation paysanne* constituent de puissants facteurs *d'innovation* et de progrès.

Le cas des laitues de Dogona au Burkina Faso

Un retard accidentel (déraillement d'un train) dans l'acheminement vers la Côte d'Ivoire des salades produites par les maraîchers de Dogona (près de Bobo Dioulasso) provoque 40% de pertes avant même le chargement et amène ces derniers à constater que seuls les cartons de laitues produites par l'un d'entre eux n'ont pas subi de dommages. Avec leur conseiller, ils mesurent leurs pertes et comparent les modes de production de chacun. Ils découvrent alors que le maraîcher dont la production est indemne est le seul à n'avoir pas utilisé d'engrais minéraux car il n'avait pas eu assez d'argent pour en acheter, mais seulement de la fumure organique. Ceci les amène à reconsidérer leurs pratiques. Depuis, ils utilisent avec succès la fumure organique de préférence à l'engrais minéral et ont amélioré la planification de leurs cultures pour éviter de saturer le marché.

Ces maraichers ont retiré de cette expérience raisonnée dans le cadre du conseil à l'exploitation familiale démontrant le lien entre la technique et l'économique que *"la commercialisation de tes produits commence d'abord au champ !"*.

(étude de cas de l'Unité d'Appui agro-économique de la FNGN)

Le caractère *global* et *concret* de l'approche pratiquée par les organisations paysannes rejoint le mode de raisonnement du paysan par rapport à son exploitation.

- Enfin, le troisième facteur de réussite est la **production continue par ces organisations paysannes de connaissances sur l'exploitation familiale**. Les recherches paysannes en sont une première source. La capitalisation des données du *suivi* des exploitations en est une seconde. La pratique des *autoévaluations* et des *bilans* (bilans de campagne, bilans de tests, bilans de programmes, études d'impact, réalisation d'études de cas) en est une troisième. Des études en profondeur commencent également à être réalisées.

les fédérations produisent des *connaissances* sur les exploitations familiales

Cette production de connaissances sur les réalités et pratiques paysannes permet aux organisations paysannes de progresser dans leurs pratiques, de les réorienter pour les améliorer (amélioration du système et des outils de suivi des exploitations familiales à la FNGN, réajustements des stratégies de la FPFD et de la FONGS et définition de nouveaux instruments financiers, dialogue politique du SEXAGON avec les autorités maliennes sur le code foncier etc.), et de contribuer ainsi de façon stimulante à l'enrichissement des savoir-faire en matière d'appui à l'agriculture familiale.

Maintien de la qualité et coopération avec les autres acteurs sont des gages de pérennité de l'action des OP

Le modérateur de cette partie du colloque faisait observer que ces quatre fédérations ont toutes plus de 20 ans : elles ont démontré une capacité à se pérenniser bien que la non pérennité de leurs financements les fragilise.

Elles ont duré parce qu'elles ont su se renouveler dans leurs approches, développer des compétences[10], et maintenir une rigueur qui les a crédibilisées, mais aussi parce qu'elles ne se sont pas enfermées dans un ghetto.

Leur capacité à coopérer avec d'autres acteurs est en effet certainement le quatrième facteur clé de leur réussite.

[9] dont ceux diffusés par le CTA, *"qui sait valoriser nos expériences"*, et ceux des programmes de plateformes d'innovation.

[10] L'initiative la plus récente signalée dans ce domaine est celle, prise par le ROPPA, de relancer une **Université paysanne** dont la première édition s'est tenue à Ouagadougou du 3 au 10 mars 2014.

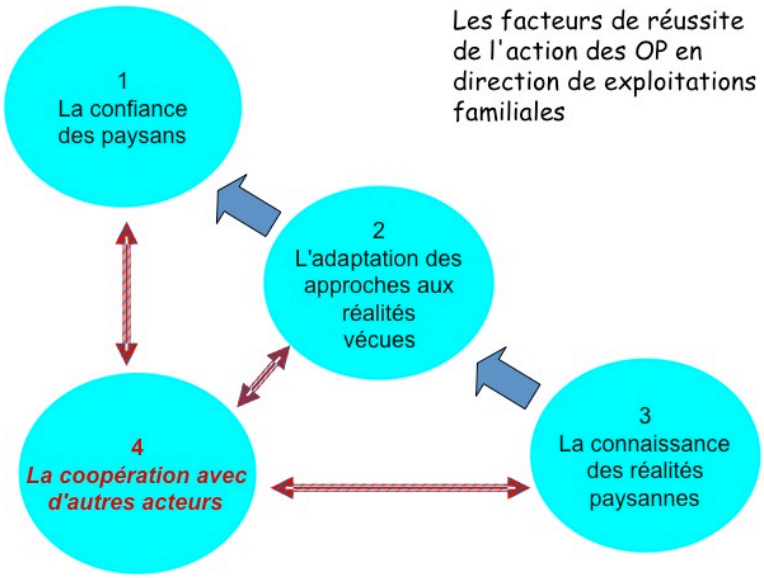
Les facteurs de réussite de l'action des OP en direction de exploitations familiales
1
La confiance des paysans
2
L'adaptation des approches aux réalités vécues
3
La connaissance des réalités paysannes
4
La coopération avec d'autres acteurs

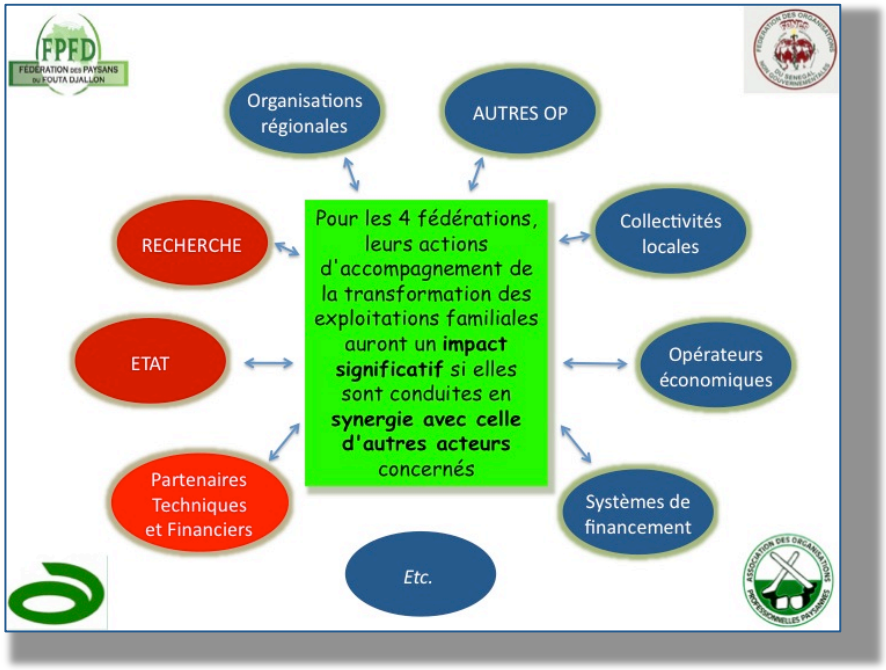
FPFD
FEDERATION des PAYSANS du FOUTA DJALLON
Organisations régionales
AUTRES OP
RECHERCHE
Collectivités locales
ETAT
Opérateurs économiques
Partenaires Techniques et Financiers
Systèmes de financement
Etc.
Pour les 4 fédérations, leurs actions d'accompagnement de la transformation des exploitations familiales auront un impact significatif si elles sont conduites en synergie avec celle d'autres acteurs concernés

Troisième thème : la coopération entre les organisations paysannes et les systèmes nationaux d'appui à l'agriculture familiale

Des résultats probants, mais qu'il faudrait produire à plus grande échelle

L'étude approfondie des mécanismes de transformation des exploitations familiales réalisée en 2013 par la FONGS[11] étaie le propos d'Ibrahim Coulibaly dans son allocution d'ouverture : *"les exploitations familiales n'attendent personne pour se transformer"*. Mais leur capacité à le faire est limitée, et c'est là que l'accompagnement de proximité des organisations paysannes s'avère efficace pour les aider à dépasser ces limites. Eu égard à la modestie de leurs capacités d'intervention[12], les résultats globaux produits sont remarquables et importants car ils s'étendent à d'autres exploitations. Ceci s'explique par les effets de diffusion de paysan à paysan, par la complémentarité entre appuis individualisés et services collectifs apportés par les OP, et par la mise en relation recherchée avec les politiques, les apports des systèmes nationaux de savoir et d'innovations et avec les acteurs du développement rural. Ici les OP, de par leur nature et leur crédibilité, sont en position de jouer un rôle privilégié d'intermédiation.

Cependant, ces résultats ne sont pas encore en rapport avec l'ampleur des défis du présent : beaucoup d'exploitations restent hors des zones d'influence de ces OP, et face à la situation des exploitations familiales (au Sénégal, seules 12% sont excédentaires; 20% sont en insécurité et 68% dans une situation intermédiaire), on mesure l'immensité du travail qui reste à faire pour amplifier les résultats déjà produits.

Pour les quatre fédérations qui ont présenté leur expérience à Bruxelles, leurs actions actuelles auront un impact significatif si elles sont conduites *en synergie* avec les autres acteurs concernés, et d'abord avec l'Etat et ses services.

Des synergies à améliorer avec l'action de l'Etat

Le préalable pour que ces synergies existent est que l'Etat sache entendre les organisations qui portent la parole des paysans et intègre dans ses politiques ce qui remonte de la base[13]. Des progrès restent à faire dans ce domaine, et les fédérations relevaient que *"lors des* « journées du paysan » *on fait des recommandations, mais autre chose est leur prise en compte"* (FNGN) – *"* « *écoutés* »*, nous le sommes aujourd'hui,* « *entendus* »*, c'est une autre affaire"* (FONGS).

La question est aussi pour les organisations paysannes, selon l'invitation d'un des partenaires *"d'articuler ses productions de connaissances avec son agenda de plaidoyer et de négociation, et d'affiner ses indicateurs en fonction des sujets de négociation"*.

Il y a heureusement des expériences positives de coopération entre les Etats et les OP.

Le témoignage d'un représentant de l'Etat [14]

"Vers la fin des ajustements structurels, le constat s'est imposé que l'Etat n'était plus le seul à compter et qu'un nouvel acteur était né, non pas de la volonté de l'Etat, mais parce que les OP avaient pris leurs responsabilités. Dorénavant la participation des OP était acquise à la fois dans la conception des politiques et dans le contenu des documents de politique.

Au Sénégal, les deux expériences les plus significatives ont été celle, à la fin des années 90, du PSAOP et celle, au milieu des années 2000, de la LOASP qui instituaient les principes de "participation", "coopération", "collaboration"[15]*. Elles ont démontré qu'une cogestion des politiques avec les OP était possible, mais n'allait pas sans difficultés du fait de nombreuses résistances individuelles et institutionnelles* (...).

---

[11] FONGS – les exploitations familiales sénégalaises investissent et se modernisent (*idem*)

[12] 2000 exploitations familiales font actuellement au Sénégal l'objet d'un suivi individualisé par les organisations membres du CNCR; 600 bénéficient du Conseil à l'exploitation familiale de la FNGN au Burkina.

[13] Dès le premier débat du colloque, l'une des toutes premières questions, posée aux OP par l'ambassadeur du Burkina Faso auprès de l'Union Européenne, était : *"Est-ce que vos gouvernements arrivent à prendre en compte dans les politiques nationales ce que vous présentez ?"*.

[14] Extrait de l'exposé introductif au 3ème panel d'**Abdourahmane FAYE**, coordonnateur de la Cellule des études et de la planification du ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural, Sénégal.

[15] Dans sa première phase (**PSAOP 1**), le programme des services agricoles et organisations de producteurs avait pour objectif de réformer le cadre institutionnel et l'environnement des services agricoles, tout en appuyant l'habilitation des organisations de producteurs. Le résultat général de cette phase a été jugé satisfaisant : le PSAOP1 a contribué de manière efficace à l'habilitation des organisations de producteurs, à mettre en place des services agricoles décentralisés et régis par la demande dans une partie des zones rurales du Sénégal, ainsi qu'au renforcement de leur réactivité et de leurs responsabilités envers les producteurs. La promulgation d'un nouveau cadre réglementaire pour l'agriculture (Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale – **LOASP**), en juin 2004, a apporté une reconnaissance légale aux réformes institutionnelles appuyées par le PSAOP, et confirmé leur intérêt et leur pertinence *(d'après FIDAFRIQUE)*.

"A l'origine, l'Etat définissait tout (dispositifs et programmes)", mais même si *"ceci subsiste en partie",* l'Etat, par exemple dans le domaine de la formation, *"fait des efforts pour se rapprocher des réalités"* (A. Faye, dans le débat).

L'expérience de la coopération entre la recherche et les OP

"*Notre fédération,* déclare la FNGN*, est devenue un champ d'application pour la recherche ; nous testons ses résultats et ensuite partageons. L'INERA nous aide à trouver des solutions aux problèmes qu'on lui pose. Mais les coûts sont parfois très élevés*".

Le témoignage d'une chercheuse [16]

"Dans le domaine de la recherche, le consensus autour de l'idée de « travailler ensemble » est aussi général au niveau des principes : c'est une notion clé pour définir des espaces de concertations autour des systèmes et plateformes d'innovation. Des avancées importantes concernant la mise en œuvre du pluralisme ont été favorisées par des institutions régionales de gouvernance de la recherche comme le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) ou le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) qui conditionnent l'accès à des fonds compétitifs par le montage de projets de recherche à partenariats multiples.

Comme dans d'autres pays, l'ISRA au Sénégal a monté une dizaine de projets de plateformes d'innovations dans lesquels le conseil agricole peut être impliqué autour des filières par produits. La FONGS et le CNCR ont de cette façon été associés dans la région de Kaffrine à un projet de structuration de la chaine de valeur mil/sorgho/pain. On a écrit ensemble la note conceptuelle, on a déposé ensemble le projet, et on a tenu des ateliers méthodologiques communs. Cependant, on a dû surmonter des difficultés pour faire « tenir ensemble » ce type de travail" (...).

Parmi ces difficultés, il y a les "résistances" à la construction de la coopération avec les OP.

Des résistances à vaincre

"*On a mis en évidence au début de ce colloque la force de résistance paysanne face à un encadrement agricole qui plaquait des formules standard,* rappelait le modérateur de la partie du colloque où le thème de la coopération a été discuté*. Les choses ont évolué. Il y a consensus pour abandonner la vulgarisation agricole classique et trouver des formules plurielles pour apporter des services aux agriculteurs et aux OP.* ***Il y a consensus sur l'idée de "concertation"*** *et nous sommes tous d'accord pour le pluralisme, mais comment le mettre en œuvre ?*

On sait que ***dans la pratique d'autres résistances apparaissen****t venant cette fois de ceux qui craignent d'être dessaisis de leurs responsabilités. Ceci pose la question de la place que l'on donne aux OP dans les systèmes d'innovation"*.

Quelques exemples de résistances :

Dans le domaine de la recherche :

(...) *Une autre expérience est celle, également encouragée depuis 2012 par le FARA/CORAF, de la création d'un réseau de conseil agricole et rural. Ici rien n'a abouti au Sénégal du fait de résistances administratives.*

On constate en fait que la coopération entre la recherche et les OP est plus aisée à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale, où les lourdeurs sont nombreuses (suite exposé Astou Diao-Camara).

dans le domaine de la formation

(...) *"nous avions réfléchi à une nouvelle politique visant à former en masse des acteurs du secteur rural pour permettre leur contribution active à la gestion des politiques. Le système des écoles publiques était bloqué, et nous voulions aller vers une délégation de services publics auprès des acteurs non-étatiques en commençant par la formation de leaders paysans (en prenant appui sur la FONGS). Cela supposait que l'Etat décaisse. Nous avons rencontré alors de fortes résistances liées en premier lieu à la difficulté qu'avaient un certain nombre d'acteurs de l'appareil étatique à comprendre l'idée de délégation de services publics*" (suite exposé Abdourahmane Faye)

Les questions mises en débat étaient alors les suivantes :

- Comment dépasser les résistances ?
- Comment faciliter les apprentissages ?

Chacun a sa part de responsabilité

"*Les résistances sont normales,* commentait Abdourahmane Faye, : *toute grande réforme demande un temps de maturation. Les expliquer facilite déjà leur acceptation, mais elle vient surtout quand on commence à montrer des résultats probants. Ce qui compte, c'est qu'il existe de part et d'autre des acteurs convaincus et engagés. C'est une condition nécessaire pour changer (…). Il y a partout de la résistance. La solution est de se dire que si cela ne marche pas, c'est de ma responsabilité. Tout est dans la façon de s'y prendre. Savoir aussi qu'il est attendu des OPA qu'elles ne soient pas des acteurs comme les autres"* (exposé d'A. Faye et interventions dans le débat).

[16] Extrait de l'exposé introductif au 3ème panel d'**Astou DIAO CAMARA**, Socio-économiste au Bureau d'Analyses Macro-Economiques de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA).

L'un des signes de maturité (et l'une des forces) du mouvement paysan autonome ouest-africain réside dans son aptitude à analyser de façon globale le système de responsabilités en matière de développement et à assumer les siennes. Mamadou Cissokho a de ce point de vue rappelé la position des OP qui se réclament de ce mouvement :

Savoir construire la relation avec l'Etat

"Nous devons bien analyser le politique : un gouvernement, c'est plusieurs partis; il y a des non dits, des dilemmes. Mais il faut comprendre dans quel système d'Etat nous sommes. L'Etat, c'est la puissance publique; l'administration agit sur mandat de l'Etat. C'est à nous d'aller vers vous. Les OP doivent aller vers la puissance publique.

Mais il faut aussi savoir anticiper. Avant d'entrer dans la négociation du PSAOP, nous avons fait une tournée de 2 semaines en Europe avec les différents Directeurs de services sénégalais. Nous cherchions à faire passer auprès d'eux un message : « un mouvement paysan fort n'est pas une menace ». Nous avions en Europe des complices pour nous y aider.

Dans cette relation, il faut donner des résultats, sinon la machine s'arrête. Chaque échec retarde. Pour avancer, il faut réaliser positivement tout ce qui peut l'être".

(d'après plusieurs interventions complémentaires de M. Cissokho)

"Se faire entendre des politiques, affirmait en complément le Président de la FPFD, *c'est une affaire de conviction ; le siège de notre fédération est à 300 kms de la capitale, et pourtant nous réussissons à nous faire entendre".*

Des apprentissages mutuels

"Nous avons à apprendre les uns des autres : c'est sur le plan mental que les choses doivent changer. Il faut être persévérants" ajoutait le représentant du Président du ROPPA.

En effet, faisait observer Astou Diao Camara, *"ce type de coopération avec les organisations paysannes nécessite un apprentissage mutuel pour que chacun connaisse et reconnaisse la façon de travailler et les approches de l'autre. Ainsi les chercheurs ont naturellement tendance à consommer beaucoup d'argent dans les enquêtes, alors que les OP ont d'autres approches*".

Cette coopération suppose aussi que chacun conserve une sphère d'autonomie[17]. Elle suppose surtout que se structurent des espaces pour "agir ensemble".

[17] Au Sénégal, la recherche est financée à 50% sur fonds publics et pour le reste sur fonds compétitifs. *"Nous gardons ainsi une certaine autonomie par rapport à l'Etat"* (A. Camara, dans le débat).

Quatrième thème : "agir ensemble" à l'international pour la transformation des exploitations familiales

"Agir ensemble est un bon thème de clôture : il y a eu beaucoup trop de « non agir » et de « non agir ensemble »" (intervention dans le dernier débat de J.P. Audinet, FIDA).

Qui peut agir avec les OP ?

Les précédents débats avaient montré les enjeux de la coopération dans le cadre des systèmes *nationaux* de savoir et d'innovations entre les OP et les services agricoles, la formation, la recherche.

Mais le jeu des acteurs concernés par l'agriculture familiale dépasse le cadre national et engage les rapports ***Nord/Sud*** : c'est une des raisons pour lesquelles les 4 fédérations qui ont eu l'initiative de ce colloque ont voulu à ce qu'il soit organisé à Bruxelles[18], ce qui permettait de mettre en débat leur expérience avec leurs partenaires techniques et financiers et la société civile au Nord.

Introduits par un exposé du représentant de la Commission européenne, les débats de la dernière partie du colloque vont mettre plus particulièrement en évidence l'importance de trois acteurs qui sont en position de soutenir sur le plan international l'action des organisations paysannes pour la transformation de l'agriculture familiale : ***l'aide***, les ***intellectuels***, la ***diaspora***.

Pour l'Union Européenne, les organisations paysannes font partie de la solution

Bernard Rey[19] commence son exposé en situant la place de la thématique du colloque dans le cadre général de la politique de l'Union Européenne dont le document de référence est "*l'agenda pour le changement*"[20]. Cette thématique est à la croisée des deux axes prioritaire de ce programme (axe 1 : les droits de l'homme, la démocratie ainsi que d'autres aspects clés de la bonne gouvernance; axe 2 : une croissance inclusive et durable au service du développement humain). *L'agriculture paysanne* soutenue par les OP entre directement dans le deuxième axe (sécurité alimentaire, modes de production durables, développement inclusif, développement rural) ; elle constitue l'un des secteurs prioritaires sur lesquels l'aide au développement de l'UE se concentre dans 45 pays. Les *organisations paysannes* appartiennent à la société civile dont le renforcement constitue l'une des priorités du premier axe (gouvernance sectorielle). Cette perspective politique implique que les OP participent au dialogue politique et à la structuration des décisions politiques concernant le monde rural.

L'intervenant campe ensuite l'arrière-plan de la question de l'agriculture paysanne et des OP :

D'une part la production agricole doit croître car la demande évolue, les espaces ruraux et urbains se restructurent.

D'autre part les évolutions pluviométriques imposent de rechercher à travers une intensification durable et un maintien de la fertilité une meilleure résilience des systèmes agraires. La question de la durabilité est cruciale – c'est la conclusion des Sommet de la Terre depuis Rio – . Elle a trois volets : durabilité du potentiel des ressources naturelles productives (foncier, fertilité, eaux agricoles), viabilité économique (reproduction des systèmes agraires, capacité à se nourrir, pérennité des familles et de leurs exploitations, capacité à évoluer), **durabilité sociale** : c'est là qu'ont place les OP pour représenter les intérêts des paysans et jouer un rôle dans les filières : *le débat sur l'appui-conseil se situe là.*

Il présente enfin les principales entrées du portefeuille d'actions de l'UE aux différentes échelles en lien avec le NEPAD, le FIDA, AGRICORD, le FARA, et conclut que les OP ont un rôle clé à jouer dans ce concert. "*Elles font partie de la solution et peuvent aider à diversifier les méthodes d'appui; elles doivent se définir par rapport à l'Etat, la recherche, le secteur privé, et chercher en conséquence des alliances avec d'autres organisations*"

Agir avec les partenaires techniques et financiers est aussi pour les OP une nécessité, mais le cadre de coopération n'est pas dépourvu d'ambiguïtés : *"Ce sont des couteaux à double tranchants. Ils s'occupent aussi des priorités de leurs propres instituts de recherche, ils nous amènent à répondre à des appels à proposition sur des priorités qui ne sont pas les nôtres"* ; en outre le système d'aide a du mal à se remettre en question : Mamadou Cissokho rappelait ici l'exercice sur la coopération "SAHEL 21" conduit à la fin des années 90 par le Club du Sahel , et qui n'a débouché sur rien.

[18] Des rencontres *africaines* ont précédé ce colloque, notamment le "**Forum international de Dakar sur l'exploitation familiale**" organisé en décembre 2010 par le CNCR, ou plus récemment les "**Journées de partage de Thiès**" (à l'initiative de la FONGS, octobre 2013) aux quelles ont participé la recherche ainsi que le conseil agricole sénégalais, et les fédérations qui ont initié le colloque de Bruxelles.

[19] **Bernard REY** est le Chef adjoint de l'Unité sécurité alimentaire, développement rural à la Commission européenne.

[20] Le 13 octobre 2011, la Commission a présenté son "programme pour le changement" (*Agenda for change*) ainsi que des propositions de réforme de l'appui budgétaire de l'UE, établissant par là une approche européenne plus stratégique de réduction de la pauvreté, prévoyant notamment une répartition des fonds mieux ciblée.

La **communauté des intellectuels** peut-elle avoir une influence positive sur la relation avec le monde paysan ? On rappelait en introduction du colloque que les OP cherchent son alliance, mais il faudrait, soulignait un intervenant du Nord, que l'on cesse dans les Universités *"d'enseigner des évangiles techniques où la science vient d'en haut".* L'expérience des Universités paysannes relancées par le ROPPA va dans le sens d'un rapprochement des paysans et des intellectuels.

la **diaspora** (ou les ressortissants quand on se situe sur un plan national) constitue un autre type d'acteur qui a un rôle à jouer. "*Il y a une capacité à les animer qui doit être développée. Les OP peuvent jouer ce rôle*".[21] Certaines, en Guinée et au Sénégal, ont déjà cherché à intéresser leur diaspora à l'investissement dans le monde rural. Cependant, il s'avère difficile de l'orienter vers des investissements pertinents[22].

Agir ensemble : pour quoi ?

Qu'il s'agisse des partenaires de l'aide, des intellectuels ou de la diaspora, la question de fond pour construire une coopération avec les OP est celle du modèle d'agriculture visé. L'AFD l'a d'emblée posée dans son exposé introductif.

Ce qui compte d'abord, c'est le sens de l'action

"On parle de transformation et de modernisation de l'agriculture familiale. Mais quelles sont ces transformations ? Dans quelles directions les encourager ? On sait qu'elles doivent répondre à l'impératif de sécurité alimentaire tout en préservant les ressources naturelles et le lien social".

(...) Ce qui compte d'abord, poursuit Jean Luc François[23], c'est le *sens de l'action*, celui des transformations nécessaires, et les conditions de ces transformations. De ce point de vue la coopération française repère d'abord la question de la *structure et de la taille des exploitations* ainsi que celle de leur *sécurité foncière*, qui sont des vrais sujets de politique agricole, très présents dans les discours, mais peu dans la mise en œuvre. Ensuite la question de la *productivité*, liée à celle de la *durabilité* écologique, par rapport à laquelle on voit qu'il y a des marges de progrès, ce qui justifie l'intérêt pour le conseil agricole. Enfin il y a celle de l'*organisation interne des exploitations familiales agricoles*, différente selon les sociétés, et liée à elle celle de la place des femmes et des jeunes (*"la famille a besoin d'être bousculée pour connaître des transformations"*).

Quant au rôle des OP, on constate aujourd'hui les progrès faits depuis 40 ans par rapport aux fonctions qu'elles assurent. Sous leur influence, les termes "d'encadrement", "vulgarisation", "sensibilisation" ont disparu au profit de ceux d'animation et de conseil (mais ceci n'est cependant pas encore totalement acquis dans les ministères). Il n'y a plus de discussion sur les fonctions économiques des OP; elles ont fortement progressé du point de vue de leur rigueur économique et financière ainsi que de leur gouvernance et savent que l'on peut se développer en étant en relation avec les banques. On voit que leurs responsables sont aussi des responsables syndicaux.

Le débat sur le type d'agriculture à promouvoir a été ouvert par le coordinateur pour la société civile de l'Année Internationale de l'Agriculture familiale[24] , qui a introduit la question du rôle d'un autre acteur sur la scène internationale, les **multinationales**, et du modèle d'agriculture industrielle qu'elles portent.

éléments du débat sur le modèle à privilégier

Quelques interpellations

- *"Quel rôle peuvent jouer les OP face à l'agrobusiness ?"*
- *"Il y a contradiction entre la place que l'on veut donner à l'appui aux OP (et plus globalement à la société civile) et les investissements de la Banque Mondiale au Sénégal dans l'appui à l'agrobusiness (26 milions d'euros), ou entre les pratiques et les enjeux majeurs par rapport au foncier ou les eaux agricoles, qui cristallient toutes les tensions"*
- *"Il y a une énorme contradiction entre le modèle de la révolution verte et l'objectif de durabilité, or ceux qui investissent dans l'agriculture privilégient ce modèle conventionnel (OGM, transgénèse...). Les "Amis de la Terre" ont démontré que l'agro-écologie reçoit la portion congrue dans la recherche".*
- *"On parle de plus en plus de rapprochement avec la recherche, mais les multinationales de leur coté financent la recherche. Quelle est la tendance qui a le plus d'avenir ?"*

des éléments de réponses

- *"Privilégier les OP ou les multinationales ? : la réponse dépend de la vision que chacun a de l'agriculture. Ainsi dans notre propre institution de recherche, Il y a des tiraillements entre nous, par exemple sur le jatropha".*
- *"La question de l'agrobusiness est très polémique. Si je parle au nom de l'Etat, il faut négocier, mais aussi décider en fonction des réalités. La réalité, c'est que nous sommes dans une situation*

[21] Interrogées à ce sujet, l'AFD a répondu qu'elle n'avait pas actuellement d'actions en direction de la diaspora, et l'UE qu'elle est en cours de discussion avec le FIDA sur un programme financier de gestion des retours de migrants.

[22] Cas cité de la diaspora guinéenne aux USA qui "*investit dans des stades de foot ou rêve de financer des « hôpitaux exemplaires » en brousse, sans se poser la question de savoir quels médecins accepteraient d'y travailler et qui paiera les soins*".

[23] **Jean-Luc FRANCOIS** est Chef de division agriculture et développement rural à l'AFD (agence française de développement).

[24] **José OSABA**, du Forum Rural Mondial, dont l'action pour le lancement de l'AIAF 2014 a été saluée.

d'insuffisance. Il y a de la place pour tous. Le mieux est dans la collaboration de l'ensemble".

- *"Faisons de l'intensification agro-écologique autant que possible, mais soyons raisonnables : ne transferons pas nos problèmes ; quant aux options sur le foncier entre paysans et agrobusiness, le vrai problème est un problème de rythme et de capacité d'investissement. Si l'on veut aller trop vite, on risque de laisser l'agrobusiness accaparer le foncier, mais si on bloque l'investissement, il ne se passera rien. Il faut aider les OP à étudier la question du foncier, à connaître et mettre au point des mécanismes de gestion des terres de type SAFER. Mais il ne faut pas non plus tout mélanger à propos de l'agrobusiness : il y a des agro industries utiles, notamment celles qui dans le domaine de la transformation offrent des débouchés à l'agriculture familiale".*
- *Sur l'agro-écologie, sommes-nous dans la contradiction ? Il y a deux aspects à prendre en compte :*
  - ⇒ *"pousser" : considérer l'agriculture comme bien public, et la subventionner*
  - ⇒ *"tirer" ; par les technologies (selon les indications géographiques) et les incitations du marché.*

  Derrière cela, la question est de savoir si nous sommes capables de mobiliser un investissement (mobiliser le capital national dans l'agriculture, sachant qu'il est détenu par des gens qui ne privilégient pas les pratiques agro-écologiques modernes)".
- *"Il faut garder une perspective globale et penser en termes de développement durable. 17 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail : quand on parle de modernisation de l'agriculture, si celle-ci entraîne une réduction des emplois, cela ne fera qu'agraver les choses. Ce qu'il faut, c'est obtenir de meilleures politiques agricoles, basées sur le droit des peuples à produire leur propre nourriture. C'est un sujet de la plus grande actualité".*

Ce débat, qui s'est établi entre partenaires des OP, est resté ouvert : c'est celui qui doit se poursuivre tout au long de l'année internationale de l'agriculture familiale.

Comment mettre en synergie de façon durable ?

Il faut commencer par se parler et **débattre** de façon très ouverte (c'était déjà le sens de ce colloque) : *"connecter notre famille avec une famille plus large. Comment faire le lien avec* l'Année africaine de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition *initiée par l'Union africaine ? Ou encore avec le* Forum économique mondial *? Il faudrait faire se rencontrer ces initiatives, se confronter avec les autres, chercher des zones d'intérêt mutuel, sinon on ne réussira pas à convaincre ceux qui décident, et notamment le Etats"* (intervention de J.P. Audinet, FIDA).

Il faut ensuite **préciser les rôles** de chacun, et notamment ceux des OP[25], sachant que *"elles ne doivent pas s'encombrer de toutes les fonctions. Elles pourraient être en position de maîtrise d'ouvrage par rapport aux fonctions de conseil de gestion ou de conseil rural, et commander des prestations de service sans les réaliser elles-mêmes. Il faudrait ici intégrer dans la réflexion les interprofessions, dont on n'a pas parlé dans ce colloque"* (exposé de J.L. François).

Il faut enfin construire des **mécanismes** permettant de surmonter la difficulté, sur laquelle bute actuellement AGRICORD, de savoir quels outils financiers définir pour accompagner les OP dans la durée[26] : on retrouve ici la question de la ***pérennité***.

Reconnaître que les organisations paysannes remplissent des **missions de service public** et faire avancer l'idée que l'intérêt des Etats pourrait être de confier par contrat des fonctions d'intérêt général à des OPA permettrait de faire un grand pas. *"Nous sommes pour notre part disposés, dans la mesure où les OP en ont la capacité, à suggérer aux Etats des formules de "**délégation de services publics**"* (exposé de J.L. François).

C'est dans ce sens que veulent aussi avancer les organisations paysannes : *"dans la négociation avec l'Etat, qui gère les ressources, nous montrons que les OP savent faire certaines choses qui relèvent du service public, et peuvent être rétribuées. Notre pérennité peut ainsi* être *assurée par des voies internes (par exemple un % sur les coopératives), et en contrepartie par des financements publics"* (Mamadou Cissokho).

Le Président de la FPFD concluait en affirmant que les OP étaient prêtes pour ce faire à satisfaire à l'exigence de rigueur, et à investir *"car sans investissements, on ne réussira pas dans l'agriculture".*

---

[25] Les points de vue ne sont pas les mêmes par rapport à cette question, notamment sur le point de savoir si ce sont les mêmes organisations qui doivent jouer un rôle économique (organisations "*professionnelles*") et un rôle politique (syndicats ou organisations "*paysannes*")

[26] Bernard Rey résumait ainsi les difficultés à surmonter : *Conjuguer des échelles différent*es : panafricain/local. (des formules prometteuses à échelle panafricaine comme celle du PAOPA sont difficiles à transposer à petite échelle). *Articuler des fonctions différentes* : on ne peut pas utiliser les mêmes modèles financiers pour financer des opérateurs économiques et des opérateurs politiques (on a plus de mal à justifier les financements des fonctions politiques, bien que l'on soit convaincus qu'il y a un besoin d'appuyer la structuration et d'organiser le jeu des pouvoirs et contre-pouvoirs).

La déclaration de Bruxelles

« VERS UN PARTENARIAT ENTRE LES OP, L'ETAT ET LES AUTRES ACTEURS POUR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET DE PROXIMITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES EN AFRIQUE DE L'OUEST »

CONTEXTE

Quatre fédérations paysannes d'Afrique de l'Ouest – engagées au sein de leurs plateformes nationales ***(FONGS/ CNCR du Sénégal, FPFD/ CNOP de la Guinée, FNGN/ CPF du Burkina Faso et AOPP Sexagon/ CNOP du Mali)*** et du ROPPA, ont ce mardi 25 mars 2014, partagé leurs expériences dans le domaine de l'appui conseil aux exploitations familiales. Elles ont à la suite interpellé leurs Etats et leur réseau régional le ROPPA qui a fait de l'agriculture familiale son thème prioritaire de plaidoyer depuis sa création en 2000 à Cotonou. Ces quatre fédérations ont, dans le cadre de leurs réseaux nationaux et régional, participé à mettre au devant le rôle moteur de l'agriculture familiale dans le développement socioéconomique de l'Afrique de l'Ouest. Ce rôle primordial est lié à sa contribution à la production agricole régionale (64%), à l'investissement agricole souvent sur fonds propres, au maintien et à la création d'emplois. Il est également lié à son important potentiel de progrès, pour relever les défis actuels et futurs de l'agriculture.

Ce plaidoyer porté par le ROPPA a permis de prendre en compte l'exploitation familiale dans la politique agricole de la CEDEAO en 2005. Mais le défi de la mise en œuvre de cette politique demeure. Aussi, le ROPPA s'est-il saisi de l'opportunité de cette année 2014, décrétée par l'ONU "Année Internationale de l'Agriculture Familiale" pour faire une déclaration à la date du 1er décembre 2013, appelant notamment les gouvernements de la région à faire de l'appui aux exploitations familiales une priorité, et à mobiliser des ressources conséquentes pour mieux accompagner leurs dynamiques de transformation. Cette interpellation des gouvernements nationaux par le ROPPA devrait permettre de consolider les acquis obtenus dans les différents pays depuis quelques années dans les domaines de la concertation OP/ pouvoirs publics, et de l'implication des OP dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes publics.

La présente déclaration faite à Bruxelles est l'aboutissement d'un long processus d'échanges entre les quatre fédérations citées en supra, et dont une étape cruciale été celle des journées de partage organisées à la FONGS à Thiès (Sénégal) les 29 et 30 octobre 2013. Ces journées ont permis de tirer des conclusions probantes sur les acquis de ces fédérations dans le domaine de l'accompagnement des exploitations familiales.

ETAT ACTUEL DU CONSEIL AUX EXPLOITATIONS FAMILIALES : UNE FAIBLE PRISE EN COMPTE DE CETTE DIMENSION DANS LES SYSTEMES NATIONAUX

L'un des facteurs limitant l'amélioration des performances des exploitations familiales tient aux insuffisances du système de savoir et d'innovation, et du conseil agricole et rural : contenu souvent exclusivement technique alors que l'exploitation est multifonctionnelle et qu'elle raisonne de façon globale, faible accès pour les bénéficiaires et faible prise en compte de leurs savoirs, même si des efforts sont faits par les services techniques et la recherche. Ces insuffisances inhibent les efforts de transformation et de modernisation des exploitations familiales.

En outre, l'offre de conseil s'est détériorée. Alors qu'après les indépendances de nos pays, et pendant une vingtaine d'années, la vulgarisation agricole a été une exclusivité du service public, dès les années 1980, les ajustements structurels ont, notamment pour des objectifs d'équilibres budgétaires nationaux, porté un coup sévère à cette approche publique de la vulgarisation agricole. Et pendant la vingtaine d'années qui a suivi, des acteurs de caractère privé, associatif ou professionnel, parmi lesquels les organisations paysannes et de producteurs, ont pu apporter des appuis plus ou moins ponctuels, qualifiés et durables aux pasteurs, aux agriculteurs et aux pêcheurs dans le cadre de projets en général limités dans le temps et dans l'espace. C'est dans ce contexte que les organisations paysannes et de producteurs ont pris leurs responsabilités et se sont engagées pleinement auprès des familles paysannes et de leurs exploitations pour leur apporter un accompagnement de proximité.

Profitant de la maturité de leurs expériences déjà de portée nationale, les quatre fédérations signataires de la présente déclaration ***(FONGS/ CNCR du Sénégal, FPFD/ CNOP de la Guinée, FNGN/ CPF du Burkina Faso et AOPP Sexagon/ CNOP du Mali)*** ont décidé d'affirmer ensemble qu'aujourd'hui, de véritables systèmes paysans consacrés à l'accompagnement et à l'appui aux exploitations familiales peuvent apporter des connaissances et capacités nouvelles dans les systèmes nationaux de savoir et d'innovation, et de conseil agricole et rural.

Cela non pas pour se substituer aux structures publiques et privées existantes, mais pour construire avec elles des synergies et partenariats qui rendraient l'appui conseil à l'exploitation familiale plus global et plus accessible, avec les OP en première ligne.

APPEL DES QUATRE OP POUR UNE DEMARCHE INCLUSIVE ET UN PARTENARIAT ENTRE LES OP ET LES SERVICES TECHNIQUES FAVORISANT UN APPUI CONSEIL GLOBAL ET DE PROXIMITE AUX EF

La présente déclaration paysanne de ce 25 mars 2014 à Bruxelles est une proposition qui vise à bâtir une agriculture capable de relever les défis alimentaires, environnementaux et socio économiques de l'Afrique de l'Ouest, en cohérence avec la déclaration du ROPPA du 1er décembre 2013.

Les quatre invitent le ROPPA à se saisir de cette thématique importante, à la partager avec l'ensemble des plateformes paysannes ouest africaines, et à en faire un des thèmes prioritaires de plaidoyer afin de doter le réseau d'un mécanisme durable de conseil agricole s'appuyant sur les expériences paysannes. A cet effet, les quatre demandent au ROPPA d'introduire dans sa déclaration, un chapitre relatif au conseil agricole à l'occasion de la célébration régionale de l'agriculture familiale à Bamako.

Les quatre, à travers le ROPPA, appellent les Etats, les partenaires techniques et financiers et toutes les OP d'Afrique de l'ouest à s'inscrire dans cette dynamique de développement de services d'appui conseil efficaces et efficients aux exploitations familiales, basés sur le partenariat Etat/ OP. Dans cette perspective, elles recommandent :

- l'élargissement et le développement de cette approche paysanne pour mieux accompagner les transformations des exploitations familiales en s'appuyant sur leurs acquis et expériences;
- la mise en place de systèmes nationaux durables et efficaces de conseil agricole et rural basé sur le partenariat OP/ Etats / Recherche/ Secteur privé;
- l'appui à la mise en place de mécanismes de financement durable du conseil agricole selon un principe de partenariat public/ privé;
- la mise en place d'un cadre régional et international de coopération et d'échanges entre acteurs sur les connaissances capitalisées sur les caractéristiques et les transformations des divers types d'exploitations familiales.

Bruxelles, le 25 mars 2014

Signée par les 4 fédérations paysannes engagées au sein de leurs plateformes nationales
AOPP/ CNOP du Mali ; FNGN/ CPF du Burkina Faso ;
FONGS/CNCR du Sénégal ; FPFD/CNOP de la Guinée.

LA TRANSFORMATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES : *POUR UNE APPROCHE PAYSANNE* 1

LE COLLOQUE DE BRUXELLES 2

DEROULEMENT : 3
OUVERTURE : 4

LES QUATRE FEDERATIONS PAYSANNES QUI ONT APPORTE LEUR EXPERIENCE 5

LA FEDERATION NATIONALE DES GROUPEMENTS NAAM AU BURKINA FASO (FNGN) 7
LA FEDERATION DES PAYSANS DU FOUTA DJALON EN GUINEE (FPFD) 7
L'ASSOCIATION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES PAYSANNES DU MALI (AOPP)
LE SYNDICAT DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE L'OFFICE DU NIGER (SEXAGON) 8
LA FEDERATION DES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES DU SENEGAL / ACTION PAYSANNE (FONGS/ACTION PAYSANNE) 9
DES ORGANISATIONS AUX CARACTERISTIQUES DIFFERENTES, MAIS QUI ONT TOUTES OPTE POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE 9
DES ORGANISATIONS APPARTENANT A UN MEME MOUVEMENT PAYSAN AUTONOME NE D'UN SURSAUT QUI A RAMENE A LA FIERTE D'ETRE PAYSAN EN AFRIQUE 11

LES QUATRE GRANDS THEMES DU COLLOQUE DE BRUXELLES 13

PREMIER THEME : LA TRANSFORMATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES SE TRADUIT PAR DES RESULTATS TANGIBLES 14
DEUXIEME THEME : L'APPROCHE DES ORGANISATIONS PAYSANNES POUR ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES 17
TROISIEME THEME : LA COOPERATION ENTRE LES ORGANISATIONS PAYSANNES ET LES SYSTEMES NATIONAUX D'APPUI A L'AGRICULTURE FAMILIALE 21
QUATRIEME THEME : "AGIR ENSEMBLE" A L'INTERNATIONAL POUR LA TRANSFORMATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES 24

LA DECLARATION DE BRUXELLES 27

« VERS UN PARTENARIAT ENTRE LES OP, L'ETAT ET LES AUTRES ACTEURS POUR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET DE PROXIMITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES EN AFRIQUE DE L'OUEST » 28

avril 2014

Avec le soutien de
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

SOS FAIM

ROPPA